

## LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 6 FEVRIER 2025

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 6 février 2025 à dix-huit heures

Le Comité Syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Forêt d'Orléans-Loire-Sologne dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Polyvalente de Saint-Martin-d'Abbat sous la présidence de Monsieur Philippe VACHER.

**Étaient présent(e)s :** Mesdames, Messieurs,

**Communauté de Communes de la Forêt :** LEGENDRE Christian; LE GOFF Christophe ; MASSEIN Christian ; DAUVILLIER Pascal ; ROBERT Pierre-Yves ; VAPPEREAU Julia ; POUSSE Corinne ; JOLY Hervé ; LOISEAU Dominique ; DESLANDES Roger.

**Communauté de Communes des Loges :** TOUSSAINT Christian ; DUBOIS Robert, MEUNIER Éric ; PASSIGNY Christian ; DALAIGRE Catherine ; PERY Célie ; MARGUERITTE Alain ; BEGON Claudine ; GALLIOT Olivier ; LE METAYER Pascal; TURPIN Joël ; VACHER Philippe ; LELIEVRE Dominique ; GODIN Fabienne ;

**Communauté de Communes du Val de Sully :** AUGER Michel ; METHIVIER Gilbert; GRANDJEAN Magalie ; DURAND Caroline ; VOISE Yannick ; PELLETIER Blandine ; COLAS Christian; FOURNIER Hubert ; CORNET Sandrine ; ASSELIN Jean-Claude; BERGEVIN Jean-Claude ; DUVEAU Patrick ; BERRUE Didier ;

**Communauté de Communes des Portes de Sologne :** GAUDÉ Michel ; BONNET Christophe ; SALVAN Joachim.

**Ainsi que :** Mesdames, Messieurs, Odile AUCLAIR directrice-agent de développement ; Jérémy CROZAT chargé de mission CRTE, Iwan` LE MERDY chargé de mission économique ; Nathalie GEORGES secrétaire-comptable ; Mathilde KERRIEN chargée de mission Transition ; Vanessa PLACIER coordinatrice CLS ; Anne BESNIER Conseillère Régionale, Daniel CHAUFTON Maire de Donnery ; Alexandra RIBEIRO Adjointe aux Bordes et secrétaire de Bray-Saint Aignan

**Pouvoir accordé :** par PEPION Aymeric à DAUVILLIER Pascal ; par ROCHE Jean-Paul à BONNET Christophe

**Excusés :** Mesdames, Messieurs Mesdames, Messieurs BOULANGER Jean-Claude; DUFOUR Jean-Michel ; ROUX Sylvie ; ADAM Delphine ; PEPION Aymeric ; TOMA Mugolino ; de la ROCHEFOUCAULD Philibert ; GAUDUCHEAU Patrick ; HUREL Marianne ; DUPUIS David ; LELIEVRE Pierre-Edmond ; DUBOURG Hervé ; DERY Christian ; DELAS Thierry ; CROISET Sophie ; de COURCY Christian ; PREVOST Sylvie ; BAUDOUIN Nathalie ; COLMET DAAGE Sylvain ; de BEAUREGARD Arnaud ; BOURILLON Christophe ; LUTTON Luc; BOUDIER Gérard; GRESSETTE Danielle; TUBACH Hélène ; MOTTAIS Alain ; DEBRUS Marie-Hélène ; MERCADIÉ Serge ; BRAGUE Nicole ; COUSTHAM Thierry ; HAUTIN Johanny ; PLANCHET Hugo ; LEVEILLÉ Jeannette ; DION Sylvie ; HAUER Éric; CHAVENEAU Sébastien; BAFUNNO Hélène ; BERTHON Claude ; RICHARD Sarah ; DEGRÉMONT Damien ; LEGRAND Éric ; ROCHE Jean-Paul ; BAILLY Katia ; DIFRANCESCHO Sébastien ; BOILEAU Nicole ; GABORIT Anne ; DRUPT Dominique ; CHARRON Stéphanie ; TREMAULT Denis ; Aurore MANIEZ chargée de mission LEADER ; Angéline TESSIER chargée de mission SCoT

Monsieur Alain MARGUERITTE est secrétaire de séance.

N° délibération	Objet	Vote
2025 - 1	Validation du procès-verbal du Comité Syndical du 7 novembre 2024	Adopté à l'unanimité
2025 - 2	Orientations budgétaires 2025	Adopté à l'unanimité
2025 - 3	Etude pour reconquérir les friches à risque de pollution à l'échelle des 2 SCoT du territoire	Adopté à l'unanimité
2025 - 4	Financement du PCAET	Adopté à l'unanimité
2025 - 5	Demande de labellisation de niveau 2 du Projet Alimentaire Territorial « Forêt d'Orléans-Loire-Sologne »	Adopté à l'unanimité

Publié le 12/02/2025 sur le site internet du PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne



Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
64	34	36

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
des délibérations du Comité syndical  
du PETR FORÊT D'ORLEANS-LOIRE-SOLOGNE

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 06 février à dix-huit heures

Le Comité Syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Forêt d'Orléans-Loire-Sologne dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Sigloy sous la présidence de Monsieur Philippe VACHER.

Date de la convocation
30 janvier 2025

**Étaient présent(e)s** : Mesdames, Messieurs,

**Communauté de Communes de la Forêt** : LEGENDRE Christian; LE GOFF Christophe ; MASSEIN Christian ; DAUVILLIER Pascal ; ROBERT Pierre-Yves ; VAPPERAU Julia ; POUSSE Corinne ; JOLY Hervé ; LOISEAU Dominique ; DESLANDES Roger.

**Communauté de Communes des Loges** : TOUSSAINT Christian ; DUBOIS Robert, MEUNIER Éric ; PASSIGNY Christian ; DALAIGRE Catherine ; PERY Célie ; MARGUERITTE Alain ; BEGON Claudine ; GALLIOT Olivier ; LE METAYER Pascal ; TURPIN Joël ; VACHER Philippe ; LELIEVRE Dominique ; GODIN Fabienne ;

**Communauté de Communes du Val de Sully** : AUGER Michel ; METHIVIER Gilbert; GRANDJEAN Magalie ; DURAND Caroline ; VOISE Yannick ; PELLETIER Blandine ; COLAS Christian; FOURNIER Hubert ; CORNET Sandrine ; ASSELIN Jean-Claude; BERGEVIN Jean-Claude ; DUVEAU Patrick ; BERRUE Didier ;

**Communauté de Communes des Portes de Sologne** : GAUDÉ Michel ; BONNET Christophe ; SALVAN Joachim.

Délibération n°2025 - 1
Validation du procès-verbal du 7 novembre 2024

**Ainsi que** : Mesdames, Messieurs, Odile AUCLAIR directrice-agent de développement ; Jérémy CROZAT chargé de mission CRTE, Iwan` LE MERDY chargé de mission économique ; Nathalie GEORGES secrétaire-comptable ; Mathilde KERRIEN chargée de mission Transition ; Vanessa PLACIER coordinatrice CLS ; Anne BESNIER Conseillère Régionale, Daniel CHAUFTON Maire de Donnery ; Alexandra RIBEIRO Adjointe aux Bordes et secrétaire de Bray-Saint Aignan

**Pouvoir accordé** : par PEPION Aymeric à DAUVILLIER Pascal ; par ROCHE Jean-Paul à BONNET Christophe

**Excusés** : Mesdames, Messieurs Mesdames, Messieurs BOULANGER Jean-Claude; DUFOUR Jean-Michel ; ROUX Sylvie ; ADAM Delphine ; PEPION Aymeric ; TOMA Mugolino ; de la ROCHEFOUCAULD Philibert ; GAUDUCHEAU Patrick ; HUREL Marianne ; DUPUIS David ; LELIEVRE Pierre-Edmond ; DUBOURG Hervé ; DERY Christian ; DELAS Thierry ; CROISSET Sophie ; de COURCY Christian ; PREVOST Sylvie ; BAUDOUIN Nathalie ; COLMET DAGE Sylvain ; de BEAUREGARD Arnaud ; BOURILLON Christophe ; LUTTON Luc; BOUDIER Gérard; GRESSETTE Danielle; TUBACH Hélène ; MOTTAIS Alain ; DEBRUS Marie-Hélène ; MERCADIÉ Serge ; BRAGUE Nicole ; COUSTHAM Thierry ; HAUTIN Johnny ; PLANCHET Hugo ; LEVEILLÉ Jeannette ; DION Sylvie ; HAUER Éric; CHAVENEAU Sébastien; BAFUNNO Hélène; BERTHON Claude ; RICHARD Sarah ; DEGRÉMONT Damien ; LEGRAND Éric ; ROCHE Jean-Paul ; BAILLY Katia ; DIFRANCESCHO Sébastien ; BOILEAU Nicole ; GABORIT Anne ; DRUPT Dominique ; CHARRON Stéphanie ; TREMAULT Denis ; Aurore MANIEZ chargée de mission LEADER ; Angéline TESSIER chargée de mission SCoT

Monsieur Alain MARGUERITTE est secrétaire de séance.

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir faire des remarques et/ou valider le procès-verbal du précédent Comité Syndical du 7 novembre 2024.

L'assemblée se prononce favorablement à l'unanimité.

Acte rendu exécutoire Après dépôt en Préfecture	
Le	12 février 2025
Et publication notification	
Le	12 février 2025

Au siège du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne  
Place du Grand Cloître 45150 JARDEAU

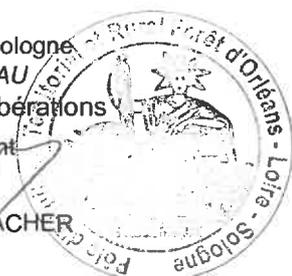
Certifié conforme au registre des délibérations

La secrétaire de séance

Alain MARGUERITTE

Le Président

Philippe VACHER



Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
64	34	36

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
des délibérations du Comité syndical  
du PETR FORÊT D'ORLEANS-LOIRE-SOLOGNE

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 06 février à dix-huit heures

Le Comité Syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Forêt d'Orléans-Loire-Sologne dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Sigloy sous la présidence de Monsieur Philippe VACHER.

Date de la convocation
30 Janvier 2025

**Étaient présent(e)s** : Mesdames, Messieurs,

**Communauté de Communes de la Forêt** : LEGENDRE Christian; LE GOFF Christophe ; MASSEIN Christian ; DAUVILLIER Pascal ; ROBERT Pierre-Yves ; VAPPERAU Julia ; POUSSE Corinne ; JOLY Hervé ; LOISEAU Dominique ; DESLANDES Roger.

**Communauté de Communes des Loges** : TOUSSAINT Christian ; DUBOIS Robert, MEUNIER Éric ; PASSIGNY Christian ; DALAIGRE Catherine ; PERY Célie ; MARGUERITTE Alain ; BEGON Claudine ; GALLIOT Olivier ; LE METAYER Pascal; TURPIN Joël ; VACHER Philippe ; LELIEVRE Dominique ; GODIN Fabienne ;

**Communauté de Communes du Val de Sully** : AUGER Michel ; METHIVIER Gilbert; GRANDJEAN Magalie ; DURAND Caroline ; VOISE Yannick ; PELLETIER Blandine ; COLAS Christian; FOURNIER Hubert ; CORNET Sandrine ; ASSELIN Jean-Claude; BERGEVIN Jean-Claude ; DUVEAU Patrick ; BERRUE Didier ;

Délibération n°2025 - 2
Orientations budgétaires 2025

**Communauté de Communes des Portes de Sologne** : GAUDÉ Michel ; BONNET Christophe ; SALVAN Joachim.

**Ainsi que** : Mesdames, Messieurs, Odile AUCLAIR directrice-agent de développement ; Jérémy CROZAT chargé de mission CRTE, Iwan LE MERDY chargé de mission économique ; Nathalie GEORGES secrétaire-comptable ; Mathilde KERRIEN chargée de mission Transition ; Vanessa PLACIER coordinatrice CLS ; Anne BESNIER Conseillère Régionale, Daniel CHAUFTON Maire de Donnery ; Alexandra RIBEIRO Adjointe aux Bordes et secrétaire de Bray-Saint Aignan

**Pouvoir accordé** : par PEPION Aymeric à DAUVILLIER Pascal ; par ROCHE Jean-Paul à BONNET Christophe

**Excusés** : Mesdames, Messieurs Mesdames, Messieurs BOULANGER Jean-Claude; DUFOUR Jean-Michel ; ROUX Sylvie ; ADAM Delphine ; PEPION Aymeric ; TOMA Mugolino ; de la ROCHEFOUCAULD Philibert ; GAUDUCHEAU Patrick ; HUREL Marianne ; DUPUIS David ; LELIEVRE Pierre-Edmond ; DUBOURG Hervé ; DERY Christian ; DELAS Thierry ; CROISSET Sophie ; de COURCY Christian ; PREVOST Sylvie ; BAUDOUIN Nathalie ; COLMET DAAGE Sylvain ; de BEAUREGARD Arnaud ; BOURILLON Christophe ; LUTTON Luc ; BOUDIER Gérard ; GRESSETTE Danielle; TUBACH Hélène ; MOTTAIS Alain ; DEBRUS Marie-Hélène ; MERCADIÉ Serge ; BRAGUE Nicole ; COUSTHAM Thierry ; HAUTIN Johnny ; PLANCHET Hugo ; LEVEILLÉ Jeannette ; DION Sylvie ; HAUER Éric; CHAVENEAU Sébastien; BAFUNNO Hélène ; BERTHON Claude ; RICHARD Sarah ; DEGRÉMONT Damien ; LEGRAND Éric ; ROCHE Jean-Paul ; BAILLY Katia ; DIFRANCESCHO Sébastien ; BOILEAU Nicole ; GABORIT Anne ; DRUPT Dominique ; CHARRON Stéphanie ; TREMAULT Denis ; Aurore MANIEZ chargée de mission LEADER ; Angéline TESSIER chargée de mission SCoT

Monsieur Alain MARGUERITTE est secrétaire de séance.

Acte rendu exécutoire Après dépôt en Préfecture	
Le	12 février 2025
Et publication notification	
Le	12 février 2025

Présentation des orientations budgétaires 2025 qui ont été discutées auparavant au bureau du PETR le 20 janvier 2025.

Les réalisations 2024 et les projets 2025 sont présentés en binôme avec les chargés de mission et les élus référents.

Dans un premier temps, les différents éléments concernant les réalisations de l'année 2024 sont présentées.

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
64	34	36

Date de la convocation
30 Janvier 2025

Délibération n°2025 - 2
Orientations budgétaires 2025

Acte rendu exécutoire Après dépôt en Préfecture
Le 12 février 2025
Et publication notification
Le 12 février 2025

Réalisations 2024
<p align="center"><b>Contrat Régional de Solidarité Territoriale</b></p> <p>Suivi du CRST : 2023-2029 Sur une enveloppe de 10 970 000 € de subvention, 5 502 600 € ont été utilisés pour 64 projets</p>
<p align="center"><b>Conférence des Maires</b></p> <p>Réalisée en décembre 2024 avec des ateliers par thématiques</p>
<p align="center"><b>Actions citoyennes</b></p> <p>Initiation de nouvelles actions dans le cadre d'<b>A Vos ID</b> avec le nouveau CRST Projets envisagés : aménagement du projet biodiversité et pêche de la fédération de la pêche, « territoires partagés » association du coq à l'âne Animation d'une réunion du <b>conseil de développement</b></p>
<p align="center"><b>Contrat pour la réussite de la transition écologique</b></p> <p><b>Projets CRTE 2024</b> : 3 636 293 € (DETR-DSIL-FV-AP) montant les 3 CC</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Identification</b> des financements par projet</li> <li>• Proposition d'<b>accompagnement</b> pour la constitution des dossiers</li> <li>• Suivi à l'échelle de l'<b>action</b> (réalisation, financements, indicateurs) et Évaluation à l'échelle du <b>territoire</b> (fiche thématique évaluative)</li> <li>• Envoi des <b>3 fiches mémo</b> réalisées (informations pour l'élaboration des projets) : efficacité énergétique et énergie renouvelable, mobilité durable, renaturation, paysage et biodiversité</li> <li>• Réalisation d'un <b>programme de réunions thématiques « revues de projets »</b> (rénovation écologique, mobilité, urbanisme durable...) pour : améliorer l'impact environnemental des projets, donner des conseils techniques et financiers</li> <li>• Préparation de la mise en place du CRTE 2.0 (Contrat pour la réussite de la transition écologique)</li> <li>• <b>Renouvellement du poste de chargé de mission</b> pour 2 ans</li> </ul>
<p align="center"><b>SCoT</b></p> <p>Application du SCoT vers la <b>compatibilité</b> des documents d'urbanisme avec le SCoT <b>Réponses aux demandes</b> des collectivités et des services instructeurs Réflexion à un <b>bilan à mi-parcours</b> et préparation d'indicateurs de suivi Travail sur la <b>transversalité du projet de territoire</b> pour préparer la révision du SCoT (PCAET, PAT, eau, biodiversité...) <b>Animation</b> de commission SCoT et de groupe de travail spécifique (Friche) Participation aux <b>réunions du SRADET</b> Organisation de l'étude sur la planification territoriale <b>des friches industrielles</b> pour anticiper leurs requalifications</p>

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
64	34	36

Date de la convocation
30 Janvier 2025

Délibération n°2025 - 2
Orientations budgétaires 2025

<b>Acte rendu exécutoire</b> Après dépôt en Préfecture	
Le	12 février 2025
<b>Et publication notification</b>	
Le	12 février 2025

## LEADER

Organisation d'une **journée conviviale LEADER** :

- Visites de projets
- Bilan de la programmation 2014-2022
- Installation du nouveau Comité de Programmation 2023-2027

**Clôture du programme LEADER 2014-2022** :

- Suivi des derniers paiements

**Lancement du programme LEADER 2023-2027** :

- Mise en place du Comité de programmation 2023-2027 et du COPIL
- Grille de sélection
- Accompagnement des premiers projets et montage des dossiers de demande d'aides
- Début de mise en place de la nouvelle procédure de gestion dématérialisée des aides LEADER
- Suivi du cadre réglementaire

*Premiers projets sélectionnés pour un montant total d'aide de **95 522 €** :*

- *Evènement « Place aux Etoiles ! » CCVS*
- *Parcours pédagogique du trésor de Neuvy-en-Sullias*
- *Habillage artistique des sous-ponts du canal d'Orléans, Département*
- *Valorisation du patrimoine disparu de Châteauneuf-sur-Loire*

## Contrat Local de Santé

**Subventions 2024** :

10 000 € de l'ARS pour la mise en place d'actions de prévention et de promotion de la santé,

3 000 € de la DDETS pour le forum d'accès aux droits de Jargeau

2 000 € de la CAF de 2 000 € pour le forum parentalité / prévention des risques domestiques aux Bordes

Suivi du CLS avec l'animation de **COTECH** et **COFIL** et l'animation de la **commission santé** du PETR

Poursuite de la **collaboration avec les CPTS**

Collaboration avec les partenaires de terrains et collectivités pour mettre en place des actions de prévention et promotion de la santé :

•**Cycle d'ateliers 1000 premiers jours** sur l'alimentation pour les enfants en bas âge avec Appui Santé Loiret et la Maison pour Tous à Sully sur Loire au mois de mai

•Promotion, **distribution du calendrier 365 jours** pour garder la forme ! et accompagnement des partenaires

•**Ciné débat Sport et Handicap** Neuville aux Bois en août

•Organisation d'un **forum accès aux droits « Rencontres autour de la Halle »** de la femme et de la famille à Jargeau en septembre

•Forum **accès aux droits et à la santé de Sully sur Loire**, septembre

•Forum parentalité / prévention des risques domestiques « **Explorons la maison : prévenir et agir contre les risques domestiques** » en novembre.

•Poursuite de la mise en place des actions débutés en 2023 : **Formation Premiers secours en santé mentale** en décembre à Sully sur Loire

Participation aux actions mises en place par les partenaires :

•**Ouverture semaine Bleue** - présentation du calendrier 365 lors de la conférence « La santé des Seniors » à La Ferté Saint Aubin, octobre 2024

•Forum **Bien vieillir à Saint-Martin-d'Abbat**, tenu d'un stand CLS

•Journée pour une **France en Forme** : présentation calendrier à Orléans

Suivi des **projets des collectivités** : Pôle Santé Ardon, Neuville-aux-Bois

...

Développement de la **communication** des actions mises en place par le CLS via les réseaux sociaux, avec la collaboration des communes et communautés de communes.

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
64	34	36

Date de la convocation
30 Janvier 2025

Délibération n°2025 - 2
Orientations budgétaires 2025

Acte rendu exécutoire Après dépôt en Préfecture
Le 12 février 2025
Et publication notification
Le 12 février 2025

### COT énergies renouvelables

**Elaboration** d'un 3ème COT EnR 3.0 avec les mêmes partenaires  
**Signature** avec l'ADEME mars 2024

Projets en cours :

Bray-Saint-Aignan, Vitry-aux-Loges, Bouzy-la-Forêt, CCF Hôtel communautaire, Saint-Martin-d'Abbat

**Animation** de COTECH et COPIL

**Prise de contact** avec les entreprises, les gîtes, les hôtels

### PCAET / COT Transition

Elaboration d'un **programme de sensibilisation** à la transition écologique à destination des agents et des élus communautaires (déploiement en 2025)

Animation de groupes de travail thématiques avec les communautés de communes sur des projets à mener dans le cadre du PCAET : **formation, suivi énergétique des bâtiments publics...**

**Mise en œuvre et suivi des actions** + animation du comité de suivi (fusion du comité de pilotage PCAET et du comité de suivi COT Transition)

Lancement d'une **opération éco-défis** avec la Chambre des Métiers

### Mobilité

**Informers les habitants** sur ces dispositifs via des stands sur les événements communaux en lien avec la mobilité ou la vie quotidienne des citoyens (information, aide à l'inscription, jeux autour du covoiturage...)

Réunions avec les **chargés de mobilité des CC** pour coordonner les actions du PETR et des CC

**Participation aux réunions** dans le cadre des études mobilité des CC

Participation aux réunions de travail **sur le SERM**

### Projet Alimentaire de Territoire

Suite des actions engagées dans le cadre de la labellisation de niveau 1

•**L'approvisionnement de la restauration collective**

•**Les circuits alimentaires de proximité**

Mise en réseau, aide à l'émergence du collectif d'agriculteurs afin de tester une **solution logistique** en coopération avec les agriculteurs du territoire du PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais en partenariat avec le PAT Mangeons Loiret, appui à la création de l'association « Logifrais 45 »

Mise à jour du **diagnostic agricole** et alimentaire, actualisation de la **stratégie PAT**, rédaction du nouveau **plan d'actions à 5 ans** en cohérence avec les orientations de la Stratégie Nationale Alimentation Nutrition Climat pour atteindre les critères de labellisation de niveau 2.

Dépôt d'une **demande de subvention FEDER** pour le financement de l'animation-coordination du PAT sur 3 ans (2024-2026)

### Biodiversité

Finalisation d'un livret pédagogique « Biodiv'pratique » sur l'intégration de la biodiversité dans les projets d'aménagement des collectivités

Réalisation d'un **événement biodiversité** avec le CAUE 45

**Informations sur les différents sujets de la biodiversité**, suite des Rando-bio

### Communication

Informers par panneau Pocket, intra-muros et bulletins municipaux

Informers sur les **réseaux sociaux** : Facebook, LinkedIn

Alimentation régulière du **site internet**

**Publication** dans les journaux d'articles sur les missions du PETR

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
64	34	36

Date de la convocation
30 Janvier 2025

Délibération n°2025- 2
Orientations budgétaires 2025

<b>Acte rendu exécutoire</b> <b>Après dépôt en Préfecture</b>	
Le	12 février 2025
<b>Et publication notification</b>	
Le	12 février 2025

Puis, dans un second temps, les projets 2025 :

Projets 2025
<b>Contrat Régional de Solidarité Territoriale</b>
Suivi du CRST : 2023-2029
<b>Conférence des Maires</b>
Prévoir des ateliers sur la transition écologique
<b>Actions citoyennes</b>
Initiation de nouvelles actions dans le cadre d' <b>A Vos ID</b> avec le CRST Projets envisagés : ateliers cuisine et cuisine solidaire par Châteauneuf sur Loire en transition, Territoires partagés avec l'association du coq à l'âne, recyclerie de Sully-sur-Loire Programmation et animation de 2 réunions du <b>conseil de développement</b> , échanges avec d'autres conseils de développement du Loiret
<b>Contrat pour la réussite de la transition écologique</b>
Projets CRTE 2025 : • <b>Programmation des projets</b> CRTE 2025-2026 et actualisation des fiches projets • <b>Co-organisation du comité de pilotage</b> avec les financeurs Identification des <b>financements</b> par projet • <b>Proposition d'accompagnement</b> pour la constitution des dossiers • <b>Suivi à l'échelle de l'action</b> (réalisation, financements, indicateurs) et évaluation à l'échelle <b>du territoire</b> (fiche thématique évaluative) • <b>Actualisation et création de 5 fiches mémo</b> (informations pour l'élaboration des projets) : efficacité énergétique et énergie renouvelable, mobilité durable, biodiversité, eau, urbanisme durable • <b>Réalisation ateliers projet</b> : améliorer l'impact environnemental des projets, donner des conseils techniques et financiers atelier planification écologique • <b>Réalisation ateliers planification écologique : eau - forêt</b>
<b>SCoT</b>
<b>Application du SCoT</b> vers la compatibilité des documents d'urbanisme avec le SCoT Réponses aux <b>demandes des collectivités et des services instructeurs</b> <b>Evaluation du SCoT</b> et préparation d'indicateurs de suivi Animation de <b>commission SCoT</b> et de <b>groupe de travail</b> spécifique (Friche) Début de <b>l'étude sur la planification territoriale des friches industrielles pour anticiper leurs requalifications.</b>
<b>LEADER</b>
<b>LEADER 2023-2027 :</b> • <b>Communication</b> sur le nouveau programme •Animation du <b>Comité de programmation 2023-2027</b> et du COPIL Grille de sélection • <b>Accompagnement</b> des projets et montage des dossiers de demande d'aides • <b>Suivi</b> de la mise en place de la nouvelle procédure de gestion dématérialisée des aides LEADER • <b>Suivi du cadre réglementaire</b> • <b>Réflexion sur la coopération</b>

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
64	34	36

Date de la convocation
30 Janvier 2025

Délibération n°2025 - 2
Orientations budgétaires 2025

## Contrat Local de Santé

### Subventions 2025 :

Demande de subvention 2025 auprès de l'ARS

Suivi du Contrat Local de Santé avec l'animation de COTECH et COPIL et l'animation de la commission santé du PETR

### Evaluation du CLS 2022-2025

Démarche de **renouvellement du CLS 2025-2028** 3ème génération avec la mise en place de groupe de travail et une signature prévue en juillet

Poursuite de la collaboration avec les CPTS

Collaboration avec les partenaires de terrain et collectivités pour mettre en place des actions de prévention et promotion de la santé :

- Organisation d'un **forum sur la santé environnement avec les 2 autres CLS actifs sur le Loiret** : « **Territoire et santé : Quels liens avec l'environnement ?** » le 27 janvier à Saint Martin d'Abbat à destination des élus et des techniciens des 3 PETR

- « **Défi alimentation** » a débuté le 22 janvier 2025 en partenariat avec Graine Centre, le PAT et le CCAS de Saint Denis de l'Hôtel Objectif : accompagner les habitants, particulièrement les jeunes de 18 à 25 ans, à consommer davantage de produits locaux, de saison et de qualité, sans pour autant augmenter leur budget alimentaire.

- Poursuite de la mise en place des **Formations Premiers secours en santé mentale** en proposant une date sur chaque communauté de communes : 24/25 mars à Neuville aux Bois, 15/16 décembre à la Ferté, Fay aux Loges en cours (Sully a été programmée début décembre 2024)

- Proposer une **sensibilisation aux élus sur la thématique santé mentale sous format interactif** : conférence, ateliers... avec les 2 CLS actifs du département

- Poursuivre la promotion et la mise en place d'actions en lien avec le **calendrier 365 jours pour garder la forme !**

- Poursuivre l'accompagnement ou le suivi des projets des collectivités

- Proposer une action en lien avec le forum santé environnement sur le territoire : ex : **Rando Bio Ambroisie** avec chargée biodiversité du PETR et Fredon...

- **Communiquer** sur les actions mises en place par le CLS et par les partenaires

## COT énergies renouvelables

- **Signature pour l'animation COT avec FIBOIS** et les 2 autres Territoires COT du Loiret

- **Accompagnement des projets** chaleur renouvelable (exemple)

Pour le bois énergie : Vitry aux Loges, Marcilly en Villette, Ardon...

Projets géothermie : Bray-Saint-Aignan, CCL, Vitry-aux-Loges, Bouzy-la-Forêt, Neuville aux Bois, Ouzouer sur Loire...

- Suivi et évaluation des projets en lien avec le CRTE

- Atelier CRTE, retours d'expérience, fiche thématique...

- **Sensibilisation des acteurs** du territoire à la démarche du COT EnR (entreprises, établissements médico-sociaux, hébergements tourisme...)

- Visite, cartographie, actualisation outil de communication, réunion d'informations...

- **Animation** de COTECH et COPIL

<b>Acte rendu exécutoire</b> <b>Après dépôt en Préfecture</b>
Le 12 février 2025
<b>Et publication notification</b>
Le 12 février 2025

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
64	34	36

Date de la convocation
30 Janvier 2025

Délibération n°2025 - 2
Orientations budgétaires 2025

<b>Acte rendu exécutoire</b> <b>Après dépôt en Préfecture</b>
Le 12 février 2025
<b>Et publication notification</b>
Le 12 février 2025

## PCAET / COT Transition

**Communication** du PCAET (élus, agents des collectivités, acteurs locaux et grand public) avec la réalisation d'une plaquette de communication pour le grand public

Mise en œuvre et suivi des actions

**Déploiement et coordination d'un programme de sensibilisation** à la transition écologique à destination des élus et agents communautaires

Mise en ligne du plan d'actions PCAET et COT Transition sur la **plateforme TETE** pour faciliter le pilotage les actions en lien avec les communautés de communes

**Signature d'un avenant avec l'ADEME** pour acter la phase 2 du COT Transition et signature de la convention de répartition des subventions avec les communautés de communes

**Labellisation des entreprises engagées dans l'opération Eco-défis**

## Mobilité

**Engager des réflexions** autour du covoiturage et de l'autostop avec les CC en lien avec **Blablacar Daily** et **l'articulation avec Mobicoop**

Participer et relayer les actions mobilité portées par les CC

## Projet Alimentaire de Territoire

Dépôt de la **demande de labellisation de niveau 2** auprès de la DRAAF Centre-val de Loire

Animation du comité PAT et communication

Mise en œuvre du plan d'actions 2025-2029

•**Restauration collective** : formation des chefs de cuisine, échanges producteurs/établissements

Les circuits alimentaires de proximité :

**Suite de l'accompagnement** de l'association « Logifrais 45 » pour la mise en place du test logistique de livraison des produits locaux.

Accompagnement de **projets collectifs agricoles** (casiers de producteurs...)

•Développement d'actions de **sensibilisation à l'alimentation durable en lien avec le CLS** :

Défi alimentation 2025 (5 ateliers sur le manger local, de saison, dans le respect de l'environnement, à budget constant, de janvier à mai, en partenariat avec le relais social et la maison des jeunes de Saint-Denis-de-l'Hôtel + restitution/bilan)

Atelier alimentation/santé animé en commun avec le PAT Gâtinais montargois au forum santé/environnement des 3 CLS le 27 janvier.

•Lancement d'une **réflexion sur l'accès des publics vulnérables aux produits frais locaux**

## Biodiversité

Réflexion sur de **nouvelles actions Biodiversité, suite des Rando-Bio**

**Informations sur les différents sujets de la biodiversité**

## Communication

Mise en place d'une **newsletter**

Informé par panneau Pocket et bulletins municipaux

Alimentation régulière du **site internet**

**Publication** dans les journaux d'articles sur les missions du PETR

Mise en place de la diffusion d'informations en interne par la **plateforme Agora du site internet**

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
64	34	36

Après avoir retracé l'ensemble des actions pour 2025 dont certaines engagent le PETR sur les années suivantes, le Président propose un débat d'orientations budgétaires.

L'assemblée se prononce favorablement à l'unanimité.

Au siège du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne  
Place du Grand Cloître 45150 JARGEAU  
Certifié conforme au registre des délibérations

Date de la convocation
30 Janvier 2025

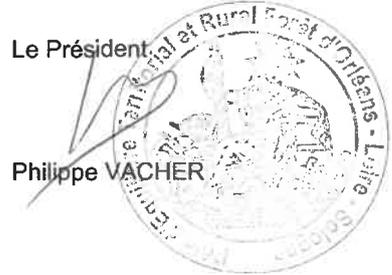
Le secrétaire de séance

Alain MARGUERITTE



Le Président

Philippe VACHER



Délibération n°2025 - 2
Orientations budgétaires 2025

Acte rendu exécutoire Après dépôt en Préfecture	
Le	12 février 2025
Et publication notification	
Le	12 février 2025

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
64	34	36

## EXTRAIT DU REGISTRE des délibérations du Comité syndical du PETR FORÊT D'ORLEANS-LOIRE-SOLOGNE

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 06 février à dix-huit heures

Le Comité Syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Forêt d'Orléans-Loire-Sologne dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Sigloy sous la présidence de Monsieur Philippe VACHER.

Date de la convocation
30 janvier 2025

**Étaient présent(e)s** : Mesdames, Messieurs,

**Communauté de Communes de la Forêt** : LEGENDRE Christian; LE GOFF Christophe ; MASSEIN Christian ; DAUVILLIER Pascal ; ROBERT Pierre-Yves ; VAPPERAU Julia ; POUSSE Corinne ; JOLY Hervé ; LOISEAU Dominique ; DESLANDES Roger.

**Communauté de Communes des Loges** : TOUSSAINT Christian ; DUBOIS Robert, MEUNIER Éric ; PASSIGNY Christian ; DALAIGRE Catherine ; PERY Célie ; MARGUERITTE Alain ; BEGON Claudine ; GALLIOT Olivier ; LE METAYER Pascal ; TURPIN Joël ; VACHER Philippe ; LELIEVRE Dominique ; GODIN Fabienne ;

**Communauté de Communes du Val de Sully** : AUGER Michel ; METHIVIER Gilbert ; GRANDJEAN Magalie ; DURAND Caroline ; VOISE Yannick ; PELLETIER Blandine ; COLAS Christian ; FOURNIER Hubert ; CORNET Sandrine ; ASSELIN Jean-Claude ; BERGEVIN Jean-Claude ; DUVEAU Patrick ; BERRUE Didier ;

**Communauté de Communes des Portes de Sologne** : GAUDÉ Michel ; BONNET Christophe ; SALVAN Joachim.

Délibération n°2025 - 3
Etude pour reconquérir les friches à risque de pollution à l'échelle des 2 SCoT du territoire

**Ainsi que** : Mesdames, Messieurs, Odile AUCLAIR directrice-agent de développement ; Jérémy CROZAT chargé de mission CRTE, Iwan LE MERDY chargé de mission économique ; Nathalie GEORGES secrétaire-comptable ; Mathilde KERRIEN chargée de mission Transition ; Vanessa PLACIER coordinatrice CLS ; Anne BESNIER Conseillère Régionale, Daniel CHAUFTON Maire de Donnery ; Alexandra RIBEIRO Adjointe aux Bordes et secrétaire de Bray-Saint Aignan

**Pouvoir accordé** : par PEPION Aymeric à DAUVILLIER Pascal ; par ROCHE Jean-Paul à BONNET Christophe

**Excusés** : Mesdames, Messieurs Mesdames, Messieurs BOULANGER Jean-Claude ; DUFOUR Jean-Michel ; ROUX Sylvie ; ADAM Delphine ; PEPION Aymeric ; TOMA Mugolino ; de la ROCHEFOUCAULD Philibert ; GAUDUCHEAU Patrick ; HUREL Marianne ; DUPUIS David ; LELIEVRE Pierre-Edmond ; DUBOURG Hervé ; DERY Christian ; DELAS Thierry ; CROISET Sophie ; de COURCY Christian ; PREVOST Sylvie ; BAUDOUIN Nathalie ; COLMET DAAGE Sylvain ; de BEAUREGARD Arnaud ; BOURILLON Christophe ; LUTTON Luc ; BOUDIER Gérard ; GRESSETTE Danielle ; TUBACH Héléne ; MOTTAIS Alain ; DEBRUS Marie-Hélène ; MERCADIÉ Serge ; BRAGE Nicole ; COUSTHAM Thierry ; HAUTIN Johnny ; PLANCHET Hugo ; LEVEILLÉ Jeannette ; DION Sylvie ; HAUER Éric ; CHAVENEAU Sébastien ; BAFUNNO Héléne ; BERTHON Claude ; RICHARD Sarah ; DEGRÉMONT Damien ; LEGRAND Éric ; ROCHE Jean-Paul ; BAILLY Katia ; DIFRANCESCHO Sébastien ; BOILEAU Nicole ; GABORIT Anne ; DRUPT Dominique ; CHARRON Stéphanie ; TREMAULT Denis ; Aurore MANIEZ chargée de mission LEADER ; Angéline TESSIER chargée de mission SCoT

Monsieur Alain MARGUERITTE est secrétaire de séance.

Le Président informe les élus du comité syndical de la nécessité pour le PETR de réaliser une étude pour reconquérir les friches à risque de pollution à l'échelle des 2 SCoT du territoire.

Leur devenir devra être pris en compte dans la vision prospective portée par le SCoT puis être retraduite dans les documents d'urbanisme communaux ou intercommunaux. Sur un plan plus opérationnel, les communautés de communes et les communes pourront s'engager plus avant dans des projets de requalification de friches.

Acte rendu exécutoire Après dépôt en Préfecture	
Le	12 février 2025
Et publication notification	
Le	12 février 2025

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
64	34	36

Il propose, de lancer une consultation en procédure adaptée ouverte des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique pour missionner un prestataire spécialisé (bureau d'études ou groupement de bureaux d'études),

Le Président demande à l'assemblée de se prononcer.

Le comité syndical après en avoir délibéré décide :

- d'approuver le lancement de l'étude,
- de s'engager à inscrire au budget les crédits nécessaires au financement de l'ensemble de cette étude,
- de solliciter le concours financier de l'ADEME à hauteur de 80%,
- de donner tout pouvoir au Président, en ce qui concerne le lancement de la consultation en procédure adaptée ouverte des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique
- d'autoriser le Président à signer tous les actes afférents à la présente délibération et à signer toutes les pièces nécessaires pour la mise en œuvre de ce marché.

L'assemblée se prononce favorablement à l'unanimité.

Au siège du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne

Place du Grand Cloître 45150 JARGEAU

Certifié conforme au registre des délibérations

Date de la convocation
30 janvier 2025

Délibération n°2025 - 3
Etude pour reconquérir les friches à risque de pollution à l'échelle des 2 SCoT du territoire

La secrétaire de séance

Alain MARGUERITTE

Le Président

Philippe VACHER



<b>Acte rendu exécutoire</b> <b>Après dépôt en Préfecture</b>	
<b>Le</b>	<b>12 février 2025</b>
<b>Et publication notification</b>	
<b>Le</b>	<b>12 février 2025</b>

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
64	34	36

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
des délibérations du Comité syndical  
du PETR FORÊT D'ORLEANS-LOIRE-SOLOGNE

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 06 février à dix-huit heures

Le Comité Syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Forêt d'Orléans-Loire-Sologne dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Sigloy sous la présidence de Monsieur Philippe VACHER.

Date de la convocation
30 janvier 2025

**Étaient présent(e)s** : Mesdames, Messieurs,

**Communauté de Communes de la Forêt** : LEGENDRE Christian; LE GOFF Christophe; MASSEIN Christian; DAUVILLIER Pascal; ROBERT Pierre-Yves; VAPPEREAU Julia; POUSSE Corinne; JOLY Hervé; LOISEAU Dominique; DESLANDES Roger.

**Communauté de Communes des Loges** : TOUSSAINT Christian; DUBOIS Robert, MEUNIER Éric; PASSIGNY Christian; DALAIGRE Catherine; PERY Célie; MARGUERITTE Alain; BEGON Claudine; GALLIOT Olivier; LE METAYER Pascal; TURPIN Joël; VACHER Philippe; LELIEVRE Dominique; GODIN Fabienne;

**Communauté de Communes du Val de Sully** : AUGER Michel; METHIVIER Gilbert; GRANDJEAN Magalie; DURAND Caroline; VOISE Yannick; PELLETIER Blandine; COLAS Christian; FOURNIER Hubert; CORNET Sandrine; ASSELIN Jean-Claude; BERGEVIN Jean-Claude; DUVEAU Patrick; BERRUE Didier;

Délibération n°2025 - 4
Financement animation PCAET

**Communauté de Communes des Portes de Sologne** : GAUDÉ Michel; BONNET Christophe; SALVAN Joachim.

**Ainsi que** : Mesdames, Messieurs, Odile AUCLAIR directrice-agent de développement; Jérémy CROZAT chargé de mission CRTE, Iwan LE MERDY chargé de mission économique; Nathalie GEORGES secrétaire-comptable; Mathilde KERRIEN chargée de mission Transition; Vanessa PLACIER coordinatrice CLS; Anne BESNIER Conseillère Régionale, Daniel CHAUFTON Maire de Donnery; Alexandra RIBEIRO Adjointe aux Bordes et secrétaire de Bray-Saint Aignan

**Pouvoir accordé** : par PEPION Aymeric à DAUVILLIER Pascal; par ROCHE Jean-Paul à BONNET Christophe

**Excusés** : Mesdames, Messieurs Mesdames, Messieurs BOULANGER Jean-Claude; DUFOUR Jean-Michel; ROUX Sylvie; ADAM Delphine; PEPION Aymeric; TOMA Mugolino; de la ROCHEFOUCAULD Philibert; GAUDUCHEAU Patrick; HUREL Marianne; DUPUIS David; LELIEVRE Pierre-Edmond; DUBOURG Hervé; DERY Christian; DELAS Thierry; CROISSET Sophie; de COURCY Christian; PREVOST Sylvie; BAUDOIN Nathalie; COLMET DAAGE Sylvain; de BEAUREGARD Arnaud; BOURILLON Christophe; LUTTON Luc; BOUDIER Gérard; GRESSETTE Danielle; TUBACH Hélène; MOTTAIS Alain; DEBRUS Marie-Hélène; MERCADIÉ Serge; BRAGUE Nicole; COUSTHAM Thierry; HAUTIN Johnny; PLANCHET Hugo; LEVEILLÉ Jeannette; DION Sylvie; HAUER Éric; CHAVENEAU Sébastien; BAFUNNO Hélène; BERTHON Claude; RICHARD Sarah; DEGRÉMONT Damien; LEGRAND Éric; ROCHE Jean-Paul; BAILLY Katia; DIFRANCESCHO Sébastien; BOILEAU Nicole; GABORIT Anne; DRUPT Dominique; CHARRON Stéphanie; TREMAULT Denis; Aurore MANIEZ chargée de mission LEADER; Angéline TESSIER chargée de mission SCOT

Monsieur Alain MARGUERITTE est secrétaire de séance.

Acte rendu exécutoire Après dépôt en Préfecture
Le 12 février 2025
Et publication notification
Le 12 février 2025

Vu la délibération 2019-51 de la CC du Val de Sully du 7 mai 2019 sur la réalisation d'un PCAET confiée au PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne

Vu la délibération 2019-60 de la CC de la Forêt du 18 juin 2019 sur la réalisation d'un PCAET confiée au PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne

Vu la délibération 2019-057 de la CC des Loges du 27 mai 2019 sur la réalisation d'un PCAET confiée au PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
64	34	36

Vu la délibération 2022-03-20 de la CC des Portes de Sologne du 12 avril 2022 sur l'intégration de la CCPS à la démarche d'élaboration du PCAET du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne

Vu la délibération 2019-33 du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne du 28 novembre 2019 sur l'engagement dans le PCAET et modalités d'élaboration

Vu la délibération 2020-17 du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne du 12 mars 2020 sur le financement de la 1ère année d'animation du PCAET

Date de la convocation
30 janvier 2025

Vu la délibération 2021-3 du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne du 18 février 2021 sur le financement d'une 2ème année d'animation du PCAET

Le PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne s'est vu confier, en tant qu'autorité réalisant le SCoT, l'élaboration du Plan climat-air-énergie territorial par ses 4 Communautés de communes membres (CC de la Forêt, CC des Loges, CC du Val de Sully et CC des Portes de Sologne). Les 4 EPCI ont ainsi délibéré pour transférer la compétence PCAET au PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne.

Pour l'élaboration et la mise en œuvre de ce PCAET, il est important d'avoir une animation spécifique qui pourra être effectuée par un chargé de mission dont les missions seront les suivantes :

- Suivre la mise en œuvre des actions inscrites dans l'étude et mettre à jour les indicateurs territoriaux ;
- Animer le comité de pilotage PCAET et les groupes de travail thématiques des actions ;
- Accompagner les porteurs de projets en lien avec la transition écologique ;
- Rechercher les financements disponibles pour garantir la mise en œuvre des actions ;
- Communiquer et valoriser le PCAET et y impliquer les acteurs du territoire ;
- Préparer le bilan à mi-parcours du PCAET (fin 2026).

Délibération n°2025 - 4
Financement animation PCAET

Le Président demande l'autorisation de solliciter le soutien financier pour le poste de chargé de mission transition écologique (0,5 ETP) et de la mise en place d'actions de communication et de sensibilisation auprès du Conseil Régional Centre Val de Loire, dans le cadre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale 2023-2029 pour la 3ème année.

DEPENSES		RECETTES		
Animation PCAET (0,5 ETP)	23 501,00 €	Région CRST PETR FOLS	20 701,48 €	50%
Coûts indirects (15 %)	3 525,15 €	ADEME	12 420,89 €	30%
Communication	976,80 €			
Fresques OAZIS	8 000,00 €	PETR	8 280,59 €	20%
Ateliers BL Evolution	5 400,00 €			
<b>Total</b>	<b>41 402,95 €</b>	<b>Total</b>	<b>41 402,95 €</b>	

Le Président propose à l'assemblée de se prononcer.

Le comité syndical après en avoir délibéré décide :

- de solliciter la Région Centre-Val de Loire via le Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) du PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne pour la 3ème année de l'animation du PCAET et la mise en place d'actions de communication et de sensibilisation.
- d'autoriser le Président à signer tous les documents afférents à la présente délibération.

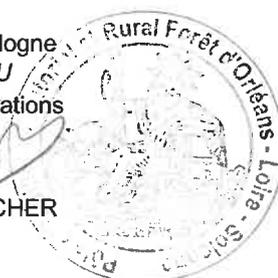
L'assemblée se prononce favorablement à l'unanimité.

Acte rendu exécutoire Après dépôt en Préfecture
Le 12 février 2025
Et publication notification
Le 12 février 2025

Au siège du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne  
Place du Grand Cloître 45150 JARGEAU  
Certifié conforme au registre des délibérations

La secrétaire de séance  
Alain MARGUERITTE

Le Président  
Philippe VACHER



Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
64	34	36

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
des délibérations du Comité syndical  
du PETR FORÊT D'ORLEANS-LOIRE-SOLOGNE

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 06 février à dix-huit heures

Le Comité Syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Forêt d'Orléans-Loire-Sologne dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Sigloy sous la présidence de Monsieur Philippe VACHER.

Date de la convocation
30 janvier 2025

**Étaient présent(e)s** : Mesdames, Messieurs,

**Communauté de Communes de la Forêt** : LEGENDRE Christian; LE GOFF Christophe ; MASSEIN Christian ; DAUVILLIER Pascal ; ROBERT Pierre-Yves ; VAPPÉREAU Julia ; POUSSE Corinne ; JOLY Hervé ; LOISEAU Dominique ; DESLANDES Roger.

**Communauté de Communes des Loges** : TOUSSAINT Christian ; DUBOIS Robert, MEUNIER Éric ; PASSIGNY Christian ; DALAIGRE Catherine ; PERY Célie ; MARGUERITTE Alain ; BEGON Claudine ; GALLIOT Olivier ; LE METAYER Pascal ; TURPIN Joël ; VACHER Philippe ; LELIEVRE Dominique ; GODIN Fabienne ;

**Communauté de Communes du Val de Sully** : AUGER Michel ; METHIVIER Gilbert ; GRANDJEAN Magalie ; DURAND Caroline ; VOISE Yannick ; PELLETIER Blandine ; COLAS Christian ; FOURNIER Hubert ; CORNET Sandrine ; ASSELIN Jean-Claude ; BERGEVIN Jean-Claude ; DUVEAU Patrick ; BERRUE Didier ;

**Communauté de Communes des Portes de Sologne** : GAUDÉ Michel ; BONNET Christophe ; SALVAN Joachim.

Délibération n°2025 - 5
Demande de labellisation de niveau 2 du Projet Alimentaire Territorial « Forêt d'Orléans-Loire-Sologne »

**Ainsi que** : Mesdames, Messieurs, Odile AUCLAIR directrice-agent de développement ; Jérémy CROZAT chargé de mission CRTE, Iwan LE MERDY chargé de mission économique ; Nathalie GEORGES secrétaire-comptable ; Mathilde KERRIEN chargée de mission Transition ; Vanessa PLACIER coordinatrice CLS ; Anne BESNIER Conseillère Régionale, Daniel CHAUFTON Maire de Donnery ; Alexandra RIBEIRO Adjointe aux Bordes et secrétaire de Bray-Saint Aignan

**Pouvoir accordé** : par PEPION Aymeric à DAUVILLIER Pascal ; par ROCHE Jean-Paul à BONNET Christophe

**Excusés** : Mesdames, Messieurs Mesdames, Messieurs BOULANGER Jean-Claude ; DUFOUR Jean-Michel ; ROUX Sylvie ; ADAM Delphine ; PEPION Aymeric ; TOMA Mugolino ; de la ROCHEFOUCAULD Philibert ; GAUDUCHEAU Patrick ; HUREL Marianne ; DUPUIS David ; LELIEVRE Pierre-Edmond ; DUBOURG Hervé ; DERY Christian ; DELAS Thierry ; CROISSET Sophie ; de COURCY Christian ; PREVOST Sylvie ; BAUDOUIN Nathalie ; COLMET DAAGE Sylvain ; de BEAUREGARD Arnaud ; BOURILLON Christophe ; LUTTON Luc ; BOUDIER Gérard ; GRESSETTE Danielle ; TUBACH Hélène ; MOTTAIS Alain ; DEBRUS Marie-Hélène ; MERCADIÉ Serge ; BRAGUE Nicole ; COUSTHAM Thierry ; HAUTIN Johnny ; PLANCHET Hugo ; LEVEILLÉ Jeannette ; DION Sylvie ; HAUER Éric ; CHAVENEAU Sébastien ; BAFUNNO Héléna ; BERTHON Claude ; RICHARD Sarah ; DEGRÉMONT Damien ; LEGRAND Éric ; ROCHE Jean-Paul ; BAILLY Katia ; DIFRANCESCHO Sébastien ; BOILEAU Nicole ; GABORIT Anne ; DRUPT Dominique ; CHARRON Stéphanie ; TREMAULT Denis ; Aurore MANIEZ chargée de mission LEADER ; Angéline TESSIER chargée de mission SCoT

Monsieur Alain MARGUERITTE est secrétaire de séance.

Vu la délibération n°2024-12 du Comité Syndical de demande de subvention FEDER pour l'animation du Projet Alimentaire Territorial.

Le PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne porte un Projet Alimentaire Territorial (PAT) labellisé de niveau 1 depuis le 12 avril 2021 par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Acte rendu exécutoire Après dépôt en Préfecture
Le 12 février 2025
Et publication notification
Le 12 février 2025

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
64	34	36

Date de la convocation
30 janvier 2025

Délibération n°2025 - 5
Demande de labellisation de niveau 2 du Projet Alimentaire Territorial « Forêt d'Orléans-Loire-Sologne »

Conformément aux engagements présentés pour cette phase dite d'émergence, le PETR a mis en place la gouvernance de son Projet Alimentaire Territorial (Comité PAT, groupes de travail) et a développé les actions partenariales relatives aux axes prioritaires identifiés notamment l'accompagnement des établissements de restauration collective en matière d'approvisionnement local et de qualité, l'aide aux projets collectifs de producteurs en circuits courts (magasins de producteurs), l'appui à l'émergence de solutions logistiques de proximité, les premières actions de sensibilisation des habitants à l'alimentation locale et durable.

La reconnaissance de niveau 1 arrive à son terme le 12 avril 2025. Une démarche de reconnaissance de niveau 2 est à réaliser avec un dossier de candidature à déposer auprès de la DRAAF Centre-Val de Loire pour continuer à bénéficier de la labellisation PAT. Le niveau 2 est une phase d'actions opérationnelles. La reconnaissance de niveau 2 est attribuée pour une période de 5 ans, renouvelable. Les critères de sélection ont été renforcés afin d'assurer le caractère systémique du PAT et de son impact sur les différentes dimensions de durabilité de l'alimentation (économie, santé, social, environnement) en réponse aux enjeux de la Stratégie Nationale Alimentation Nutrition Climat (SNANC).

Pour atteindre le niveau 2, un travail d'actualisation de la stratégie a été réalisé en 2024 par le comité PAT en lien avec les différents partenaires publics et privés. Cette actualisation se base sur le bilan des actions engagées ainsi que sur la mise à jour et le partage du diagnostic agricole et alimentaire en cohérence avec les autres documents stratégiques du territoire. Aussi, l'ambition des acteurs locaux est de poursuivre la dynamique engagée et de développer de nouvelles actions partenariales agricoles et alimentaires en lien avec les orientations et programmes d'actions portés par le PETR : programme LEADER 2023-2027, Contrat Local de Santé (CLS), Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Ainsi, la stratégie du PAT a été actualisée avec 5 grands objectifs qui répondent aux enjeux locaux :

- Conserver la diversité des productions agricoles et alimentaires
- Développer les circuits courts alimentaires de proximité
- Améliorer l'approvisionnement de la restauration collective
- Renforcer l'accès pour tous à une alimentation locale
- Accompagner les acteurs locaux aux enjeux de transition agricole et alimentaire.

Cette stratégie transversale se décline en plan d'actions sur 5 ans construit en cohérence avec les indicateurs de suivi de la SNANC. Le plan d'actions 2025-2029 se formalise en 13 fiches actions ventilées par objectif stratégique. Le comité PAT sera chargé du suivi des actions. Une démarche d'évaluation sera mise en place avec les acteurs associés pour mesurer l'avancée du PAT.

Le Président propose à l'assemblée de se prononcer.

Le comité syndical après en avoir délibéré décide :

- d'approuver la stratégie et le plan d'actions du PAT 2025-2029
- de déposer, en qualité de structure porteuse du PAT Forêt d'Orléans-Loire-Sologne, un dossier de demande de labellisation de niveau 2 auprès des services de la DRAAF Centre-Val de Loire
- de mobiliser les moyens d'animation pour mettre en œuvre le plan d'actions du PAT 2025-2029
- d'autoriser le Président à signer tous les actes afférents à la présente délibération.

L'assemblée se prononce favorablement à l'unanimité.

Acte rendu exécutoire Après dépôt en Préfecture
Le 12 février 2025
Et publication notification
Le 12 février 2025

Au siège du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne

Place du Grand Cloître 45150 JARGEAU

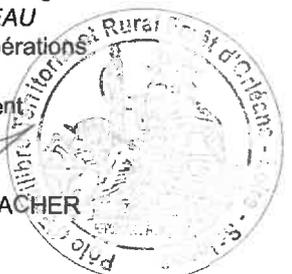
Certifié conforme au registre des délibérations

La secrétaire de séance

Alain MARGUERITTE

Le Président

Philippe VACHER



## LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 3 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 3 avril 2025 à dix-huit heures

Le Comité Syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Forêt d'Orléans-Loire-Sologne dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Polyvalente de Saint-Martin-d'Abbat sous la présidence de Monsieur Philippe VACHER.

**Étaient présent(e)s :** Mesdames, Messieurs,

**Communauté de Communes de la Forêt :** LEGENDRE Christian ; GUERIN Serge ; DAUVILLIER Pascal ; ROBERT Pierre-Yves ; VAPPERAU Julia ; POUSSE Corinne ; JOLY Hervé ; PEPION Aymeric ; DESLANDES Roger ; MAILLARD Adrien.

**Communauté de Communes des Loges :** TOUSSAINT Christian ; MEUNIER Éric ; DUBOURG Hervé ; MARGUERITTE Alain ; GALLIOT Olivier ; LE METAYER Pascal ; TURPIN Joël ; DELAS Thierry ; TAFFOUREAU Odile ; VACHER Philippe ; PREVOST Sylvie ; BAUDOUIN Nathalie ; BOURILLON Christophe

**Communauté de Communes du Val de Sully :** AUGER Michel ; BOUDIER Gérard ; METHIVIER Gilbert ; GRESSETTE Danièle ; VOISE Yannick ; COLAS Christian ; HAUTIN Johanny ; CORNET Sandrine ; ASSELIN Jean-Claude ; DUVEAU Patrick ; DION Sylvie ; BAFUNNO Héléna ; DEGRÉMONT Damien ;

**Communauté de Communes des Portes de Sologne :** GAUDÉ Michel ; BAILLY Katia ; BONNET Christophe ; GABORIT Anne ; DRUPT Dominique ; CHARRON Stéphanie ; BOUQUIN Jean-Jacques

**Ainsi que :** Mesdames, Messieurs, Odile AUCLAIR directrice-agent de développement ; Jérémy CROZAT chargé de mission CRTE ; Nathalie GEORGES secrétaire-comptable ; Mathilde KERRIEN chargée de mission Transition ; Vanessa PLACIER coordinatrice CLS ;

**Pouvoir accordé :** par BEGON Claudine à MARGUERITTE Alain ; par LEGRAND Eric à BAFUNNO Héléna

**Excusés :** Mesdames, Messieurs Mesdames, Messieurs BOULANGER Jean-Claude; LE GOFF Christophe ; ROUX Sylvie ; BERGER Pascal; LOISEAU Dominique; DUBOIS Robert ; PASSIGNY Christian ; COLIN Renaud ; DALAIGRE Catherine ; QUETARD Dominique ; GAUDUCHEAU Patrick ; DUPUIS David ; LELIEVRE Pierre-Edmond ; PERY Célie ; RADIN Alexandre ; BEGON Claudine ; TESSIER LEBRUN Carole ; DERY Christian ; LELIEVRE Dominique ; de COURCY Christian ; MORISSEAU Patrick ; GODIN Fabienne ; COLMET DAAGE Sylvain ; de BEAUREGARD Arnaud ; DURAND Caroline ; DEBRUS Marie-Hélène ; BRAGUE Nicole ; PELLETIER Blandine ; FOURNIER Hubert ; PLANCHET Hugo ; BERRUE Didier ; LEVEILLÉ Jeannette ; HAUER Éric ; RICHARD Sarah ; LEGRAND Éric ; ROCHE Jean-Paul ; DIFRANCESCHO Sébastien ; BOILEAU Nicole ; de RUYVER Béatrice; Aurore MANIEZ chargée de mission LEADER ; Iwan` LE MERDY chargé de mission économique; Angéline TESSIER chargée de mission SCoT; Christelle MAYSTRE et Bruno CROIBIER

Monsieur Alain MARGUERITTE est secrétaire de séance.

N° délibération	Objet	Vote
2025 – 6	Validation du procès-verbal du Comité Syndical du 6 février 2025	Adopté à l'unanimité
2025 – 7	Validation du Compte de Gestion 2024	Adopté à l'unanimité
2025 – 8	Validation du Compte Administratif 2024	Adopté à l'unanimité
2025 – 9	Affectation du résultat de fonctionnement de 2024	Adopté à l'unanimité
2025 – 10	Validation du Budget Primitif 2025 voté au chapitre	Adopté à 40 voix pour et 1 abstention
2025 – 11	Demande de financement ADEME – Etude friches et animation	Adopté à l'unanimité
2025 – 12	Ouverture d'une ligne de trésorerie	Adopté à l'unanimité

Publié le 11/04/2025 sur le site internet du PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
64	39	41

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
des délibérations du Comité syndical  
du PETR FORÊT D'ORLEANS-LOIRE-SOLOGNE

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 3 avril à dix-huit heures

Le Comité Syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Forêt d'Orléans-Loire-Sologne dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Polyvalente de Saint-Martin-d'Abbat sous la présidence de Monsieur Philippe VACHER.

Date de la convocation
20 mars 2025

**Étaient présent(e)s** : Mesdames, Messieurs,

**Communauté de Communes de la Forêt** : LEGENDRE Christian ; GUERIN Serge ; DAUVILLIER Pascal ; ROBERT Pierre-Yves ; VAPPEREAU Julia ; POUSSE Corinne ; JOLY Hervé ; PEPION Aymeric ; DESLANDES Roger ; MAILLARD Adrien.

**Communauté de Communes des Loges** : TOUSSAINT Christian ; MEUNIER Éric ; DUBOURG Hervé ; MARGUERITTE Alain ; GALLIOT Olivier ; LE METAYER Pascal ; TURPIN Joël ; DELAS Thierry ; TAFFOUREAU Odile ; VACHER Philippe ; PREVOST Sylvie ; BAUDOUIN Nathalie ; BOURILLON Christophe

**Communauté de Communes du Val de Sully** : AUGER Michel ; BOUDIER Gérard ; METHIVIER Gilbert ; GRESSETTE Danielle ; VOISE Yannick ; COLAS Christian ; HAUTIN Johnny ; CORNET Sandrine ; ASSELIN Jean-Claude ; DUVEAU Patrick ; DION Sylvie ; BAFUNNO Héléna ; DEGRÉMONT Damien ; Communauté de Communes des Portes de Sologne : GAUDÉ Michel ; BAILLY Katia ; BONNET Christophe ; GABORIT Anne ; DRUPT Dominique ; CHARRON Stéphanie ; BOUQUIN Jean-Jacques

Délibération n°2025 - 6
Validation du procès-verbal du 6 février 2025

**Ainsi que** : Mesdames, Messieurs, Odile AUCLAIR directrice-agent de développement ; Jérémy CROZAT chargé de mission CRTE ; Nathalie GEORGES secrétaire-comptable ; Mathilde KERRIEN chargée de mission Transition ; Vanessa PLACIER coordinatrice CLS ;

**Pouvoir accordé** : par BEGON Claudine à MARGUERITTE Alain ; par LEGRAND Eric à BAFUNNO Héléna

**Excusés** : Mesdames, Messieurs Mesdames, Messieurs BOULANGER Jean-Claude; LE GOFF Christophe ; ROUX Sylvie ; BERGER Pascal; LOISEAU Dominique; DUBOIS Robert ; PASSIGNY Christian ; COLIN Renaud ; DALAIGRE Catherine ; QUETARD Dominique ; GAUDUCHEAU Patrick ; DUPUIS David ; LELIEVRE Pierre-Edmond ; PERY Célie ; RADIN Alexandre ; BEGON Claudine ; TESSIER LEBRUN Carole ; DERY Christian ; LELIEVRE Dominique ; de COURCY Christian ; MORISSEAU Patrick ; GODIN Fabienne ; COLMET DAAGE Sylvain ; de BEAUREGARD Amaud ; DURAND Caroline ; DEBRUS Marie-Hélène ; BRAGUE Nicole ; PELLETIER Blandine ; FOURNIER Hubert ; PLANCHET Hugo ; BERRUE Didier ; LEVEILLÉ Jeannette ; HAUER Éric ; RICHARD Sarah ; LEGRAND Éric ; ROCHE Jean-Paul ; DIFRANCESCHO Sébastien ; BOILEAU Nicole ; de RUYVER Béatrice; Aurore MANIEZ chargée de mission LEADER ; Iwan` LE MERDY chargé de mission économique; Angéline TESSIER chargée de mission SCoT; Christelle MAYSTRE et Bruno CROIBIER

Monsieur Alain MARGUERITTE est secrétaire de séance.

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir faire des remarques et/ou valider le procès-verbal du précédent Comité Syndical du 6 février 2025.

L'assemblée se prononce favorablement à l'unanimité.

Au siège du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne  
Place du Grand Cloître 45150 JARGEAU  
Certifié conforme au registre des délibérations

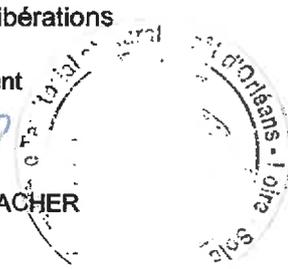
<b>Acte rendu exécutoire</b> Après dépôt en Préfecture	
Le	10 avril 2025
<b>Et publication notification</b>	
Le	10 avril 2025

La secrétaire de séance

Alain MARGUERITTE

Le Président

Philippe VACHER



Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
64	39	41

## EXTRAIT DU REGISTRE des délibérations du Comité syndical du PETR FORÊT D'ORLEANS-LOIRE-SOLOGNE

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 3 avril à dix-huit heures

Le Comité Syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Forêt d'Orléans-Loire-Sologne dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Polyvalente de Saint-Martin-d'Abbat sous la présidence de Monsieur Philippe VACHER.

Date de la convocation
20 mars 2025

**Étaient présent(e)s :** Mesdames, Messieurs,

**Communauté de Communes de la Forêt :** LEGENDRE Christian ; GUERIN Serge ; DAUVILLIER Pascal ; ROBERT Pierre-Yves ; VAPPEREAU Julia ; POUSSE Corinne ; JOLY Hervé ; PEPION Aymeric ; DESLANDES Roger ; MAILLARD Adrien.

**Communauté de Communes des Loges :** TOUSSAINT Christian ; MEUNIER Éric ; DUBOURG Hervé ; MARGUERITTE Alain ; GALLIOT Olivier ; LE METAYER Pascal ; TURPIN Joël ; DELAS Thierry ; TAFFOUREAU Odile ; VACHER Philippe ; PREVOST Sylvie ; BAUDOUIN Nathalie ; BOURILLON Christophe

**Communauté de Communes du Val de Sully :** AUGER Michel ; BOUDIER Gérard ; METHIVIER Gilbert ; GRESSETTE Danièle ; VOISE Yannick ; COLAS Christian ; HAUTIN Johnny ; CORNET Sandrine ; ASSELIN Jean-Claude ; DUVEAU Patrick ; DION Sylvie ; BAFUNNO Hélène ; DEGRÉMONT Damien ;  
**Communauté de Communes des Portes de Sologne :** GAUDÉ Michel ; BAILLY Katia ; BONNET Christophe ; GABORIT Anne ; DRUPT Dominique ; CHARRON Stéphanie ; BOUQUIN Jean-Jacques

Délibération n°2025 - 7
Validation du Compte de gestion 2024

**Ainsi que :** Mesdames, Messieurs, Odile AUCLAIR directrice-agent de développement ; Jérémy CROZAT chargé de mission CRTE ; Nathalie GEORGES secrétaire-comptable ; Mathilde KERRIEN chargée de mission Transition ; Vanessa PLACIER coordinatrice CLS ;

**Pouvoir accordé :** par BEGON Claudine à MARGUERITTE Alain ; par LEGRAND Eric à BAFUNNO Hélène

**Excusés :** Mesdames, Messieurs Mesdames, Messieurs BOULANGER Jean-Claude ; LE GOFF Christophe ; ROUX Sylvie ; BERGER Pascal ; LOISEAU Dominique ; DUBOIS Robert ; PASSIGNY Christian ; COLIN Renaud ; DALAIGRE Catherine ; QUETARD Dominique ; GAUDUCHEAU Patrick ; DUPUIS David ; LELIEVRE Pierre-Edmond ; PERY Célie ; RADIN Alexandre ; BEGON Claudine ; TESSIER LEBRUN Carole ; DERY Christian ; LELIEVRE Dominique ; de COURCY Christian ; MORISSEAU Patrick ; GODIN Fabienne ; COLMET DAAGE Sylvain ; de BEAUREGARD Arnaud ; DURAND Caroline ; DEBRUS Marie-Hélène ; BRAGUE Nicole ; PELLETIER Blandine ; FOURNIER Hubert ; PLANCHET Hugo ; BERRUE Didier ; LEVEILLÉ Jeannette ; HAUER Éric ; RICHARD Sarah ; LEGRAND Éric ; ROCHE Jean-Paul ; DIFRANCESCHO Sébastien ; BOILEAU Nicole ; de RUYVER Béatrice ; Aurore MANIEZ chargée de mission LEADER ; Iwan` LE MERDY chargé de mission économique ; Angéline TESSIER chargée de mission SCoT ; Christelle MAYSTRE et Bruno CROIBIER  
Monsieur Alain MARGUERITTE est secrétaire de séance.

Le Président signale que les résultats du compte de gestion 2024 concordent avec ceux du compte administratif 2024

Budget principal	RESULTAT A LA CLOTURE EXERCICE PRECEDENT : 2023	RESULTAT EXERCICE 2024	RESULTAT DE CLOTURE EXERCICE 2024
Investissement	38 555,66 €	9 039,31 €	47 594,97 €
Fonctionnement	71 729,80 €	- 926,18 €	70 803,62 €
<b>TOTAL</b>	<b>110 285,46 €</b>	<b>8 113,13 €</b>	<b>118 398,59 €</b>

Acte rendu exécutoire Après dépôt en Préfecture	
Le	10 avril 2025
Et publication notification	
Le	10 avril 2025

Le Président propose de délibérer sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 présenté.

L'assemblée se prononce favorablement à l'unanimité.

Au siège du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne

Place du Grand Cloître 45150 JARGEAU

Certifié conforme au registre des délibérations

La secrétaire de séance,  
Alain MARGUERITTE

Le Président  
Philippe VACHER

**PETR FORET ORLEANS LOIRE SOLOG  
BUDGET PRINCIPAL**

**COMPTE DE GESTION  
EXERCICE 2024**

PRÉSENTÉ

PAR LE(S) COMPTABLE(S)  
M Bruno Croibier

AVANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION  
DU 01/01/2024 AU 10/03/2025

Population 102128  
Nomenclature M57  
Voté par Nature avec ref. fonct.

**SOMMAIRE**

**Le Compte de Gestion sur Chiffres**

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale .....	3
1 Bilan synthétique .....	4
2 Bilan .....	5
2.1 Bilan Actif .....	
2.2 Bilan Passif .....	
3 Compte de résultat synthétique .....	9
4 Compte de résultat .....	11
5 Annexe .....	13
Etats des opérations pour compte de tiers .....	14
2EME PARTIE : Exécution budgétaire .....	16
1 Résultats budgétaires de l'exercice .....	17
2 Résultats d'exécution .....	18
3 Etat de consommation des crédits .....	19
4 Etat de réalisation des opérations .....	23
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs .....	28
1 Balance des comptes .....	29
2 Situation des valeurs inactives .....	40
4EME PARTIE : Page des signatures .....	41

REÇU EN PREFECTURE

le 09/04/2025

Application agréée E-qualite.com

99\_DE-045-200075364-20250403-2025\_7-DE

## Résultats budgétaires de l'exercice

25900 - PETR FORET ORLEANS LOIRE SOLOG

Exercice 2024

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	49 305,66	761 125,00	810 430,66
Titres de recette émis (b)	9 039,31	766 126,04	775 165,35
Réductions de titres (c)		107 399,60	107 399,60
Recettes nettes (d = b - c)	9 039,31	658 726,44	667 765,75
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	49 305,66	761 125,00	810 430,66
Mandats émis (f)		666 114,62	666 114,62
Annulations de mandats (g)		6 462,00	6 462,00
Dépenses nettes (h = f - g)		659 652,62	659 652,62
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	9 039,31	926,18	8 113,13
(h - d) Déficit			

REÇU EN PREFECTURE

le 09/04/2025

Application agréée E-journal.com

99\_DE-045-200075364-20250403-2025\_7-DE

## Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

25900 - PETR FORET ORLEANS LOIRE SOLOG

Exercice 2024

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
I - Budget principal					
Investissement	38 555,66		9 039,31		47 594,97
Fonctionnement	71 729,80		-926,18		70 803,62
<b>TOTAL I</b>	<b>110 285,46</b>		<b>8 113,13</b>		<b>118 398,59</b>
II - Budgets des services à caractère administratif					
<b>TOTAL II</b>					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>110 285,46</b>		<b>8 113,13</b>		<b>118 398,59</b>

REÇU EN PREFECTURE

le 09/04/2025

Application agréée E-lesplus.com

99\_DE-045-200075364-20250403-2025\_7-DE

25900 - PETR FORET ORLEANS LOIRE SOLOG

Exercice 2024

## Page des signatures

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.  
Observations :

**CHALANDON David (1048369268-0), Inspecteur principal des Finances Publiques**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **PETR FORET ORLEANS LOIRE SOLOG** pendant l'année **2024** et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

**CROIBIER Bruno (1013537162-0), Inspecteur divisionnaire FIP hors classe**

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

03/04/2025

A **GIEN**, le **18/03/2025**

de sa

A, le

Jéneau

03/04/25

REÇU EN PREFECTURE

le 09/04/2025

Application agréée E-lequalite.com

99\_DE-045-200075364-20250403-2025\_7-DE

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
64	38	40

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
des délibérations du Comité syndical  
du PETR FORÊT D'ORLEANS-LOIRE-SOLOGNE

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 3 avril à dix-huit heures

Le Comité Syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Forêt d'Orléans-Loire-Sologne dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Polyvalente de Saint-Martin-d'Abbat sous la présidence de Monsieur Philippe VACHER.

**Date de la convocation**

20 mars 2025

**Délibération n°2025 - 8**

Validation du  
Compte administratif 2024

**Étaient présent(e)s** : Mesdames, Messieurs,

**Communauté de Communes de la Forêt** : LEGENDRE Christian ; GUERIN Serge ; DAUVILLIER Pascal ; ROBERT Pierre-Yves ; VAPPEREAU Julia ; POUSSE Corinne ; JOLY Hervé ; PEPION Aymeric ; DESLANDES Roger ; MAILLARD Adrien.

**Communauté de Communes des Loges** : TOUSSAINT Christian ; MEUNIER Éric ; DUBOURG Hervé ; MARGUERITTE Alain ; GALLIOT Olivier ; LE METAYER Pascal ; TURPIN Joël ; DELAS Thierry ; TAFFOUREAU Odile ; VACHER Philippe ; PREVOST Sylvie ; BAUDOUIN Nathalie ; BOURILLON Christophe

**Communauté de Communes du Val de Sully** : AUGER Michel ; BOUDIER Gérard ; METHIVIER Gilbert ; GRESSETTE Danielle ; VOISE Yannick ; COLAS Christian ; HAUTIN Johnny ; CORNET Sandrine ; ASSELIN Jean-Claude ; DUVEAU Patrick ; DION Sylvie ; BAFUNNO Hélène ; DEGRÉMONT Damien ;  
**Communauté de Communes des Portes de Sologne** : GAUDÉ Michel ; BAILLY Katia ; BONNET Christophe ; GABORIT Anne ; DRUPT Dominique ; CHARRON Stéphanie ; BOUQUIN Jean-Jacques

**Ainsi que** : Mesdames, Messieurs, Odile AUCLAIR directrice-agent de développement ; Jérémy CROZAT chargé de mission CRTE ; Nathalie GEORGES secrétaire-comptable ; Mathilde KERRIEN chargée de mission Transition ; Vanessa PLACIER coordinatrice CLS ;

**Pouvoir accordé** : par BEGON Claudine à MARGUERITTE Alain ; par LEGRAND Eric à BAFUNNO Hélène

**Excusés** : Mesdames, Messieurs Mesdames, Messieurs BOULANGER Jean-Claude; LE GOFF Christophe ; ROUX Sylvie ; BERGER Pascal; LOISEAU Dominique; DUBOIS Robert ; PASSIGNY Christian ; COLIN Renaud ; DALAIGRE Catherine ; QUETARD Dominique ; GAUDUCHEAU Patrick ; DUPUIS David ; LELIEVRE Pierre-Edmond ; PERY Célie ; RADIN Alexandre ; BEGON Claudine ; TESSIER LEBRUN Carole ; DERY Christian ; LELIEVRE Dominique ; de COURCY Christian ; MORISSEAU Patrick ; GODIN Fabienne ; COLMET DAAGE Sylvain ; de BEAUREGARD Arnaud ; DURAND Caroline ; DEBRUS Marie-Hélène ; BRAGUE Nicole ; PELLETIER Blandine ; FOURNIER Hubert ; PLANCHET Hugo ; BERRUE Didier ; LEVEILLÉ Jeannette ; HAUER Éric ; RICHARD Sarah ; LEGRAND Éric ; ROCHE Jean-Paul ; DIFRANCESCHO Sébastien ; BOILEAU Nicole ; de RUYVER Béatrice; Aurore MANIEZ chargée de mission LEADER ; Iwan` LE MERDY chargé de mission économique; Angéline TESSIER chargée de mission SCoT; Christelle MAYSTRE et Bruno CROIBIER

Monsieur Alain MARGUERITTE est secrétaire de séance.

**Compte Administratif 2024**

M. Philippe VACHER, Président du PETR Forêt d'Orléans - Loire - Sologne laisse la présidence au Vice-président qui présente les résultats du compte administratif pour l'année 2024.

<b>Acte rendu exécutoire</b>	
<b>Après dépôt en Préfecture</b>	
Le	10 avril 2025
<b>Et publication notification</b>	
Le	10 avril 2025

	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
Dépenses	659 652,62 €	0 €	659 652,62 €
Recettes	658 726,44 €	9 039,31 €	667 765,75 €
<b>Résultats de l'exercice 2024</b>	<b>- 926,18 €</b>	<b>9 039,31 €</b>	<b>8 113,13 €</b>
Résultats reportés 2023	71 729,80 €	38 555,66 €	110 285,46 €
<b>Résultats de clôture 2024</b>	<b>70 803,62 €</b>	<b>47 594,97 €</b>	<b>118 398,59 €</b>

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
64	38	40

Le Vice-président propose à l'assemblée de se prononcer sur ce compte administratif.

L'assemblée se prononce favorablement à l'unanimité.

Au siège du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne  
Place du Grand Cloître 45150 JARGEAU

Certifié conforme au registre des délibérations

Date de la convocation
20 mars 2025

Le secrétaire de séance

Alain MARGUERITE

Le Président

Philippe VACHER

Délibération n°2025 - 8
Validation du Compte administratif 2024

<b>Acte rendu exécutoire Après dépôt en Préfecture</b>
Le 10 avril 2025
<b>Et publication notification</b>
Le 10 avril 2025



**PETR**

Forêt d'Orléans  
Loire - Sologne

**Note de présentation**

**COMPTE ADMINISTRATIF 2024**

**PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne**

## **I. CONTEXTE**

### **A. POSITIONNEMENT DU PETR**

De par ses statuts, « Le Syndicat mixte exerce de plein droit, dans la limite de son périmètre et dans le respect des statuts des Communautés de Communes adhérentes, des activités d'étude, d'animation et de gestion nécessaires à la mise en œuvre des projets économiques, sociaux, environnementaux, culturels et touristiques d'intérêt collectif prévus par la Charte de Développement Durable du Pays Forêt d'Orléans-Val de Loire, et notamment ceux inscrits dans les Contrats passés avec la Région Centre Val de Loire et leurs éventuels avenants. »

Le Pôle d'Equilibre Territoriale et Rural comprend comme membres constitutifs, les Communautés de communes de la Forêt, des Loges, Val de Sully et des Portes de Sologne avec un total de 56 communes, pour une population (DGF) de 102 380 habitants.

L'ensemble des actions et projets portés par le PETR suppose de faire converger vers lui l'ensemble des politiques publiques des collectivités, chacune dans leur champ de compétence ou dans leurs missions : communes, Intercommunalités, Département, procédures contractuelles (Région, Etat, Union européenne).

La capacité du PETR à s'organiser au plan institutionnel conditionne ainsi largement sa capacité à la fois à mobiliser les financements indispensables à la concrétisation de ses projets et à entrer dans un dialogue effectif et constructif avec les PETR/Communautés de communes voisins et la Métropole d'Orléans.

### **B. LES ACTIONS DU PETR**

Le PETR gère :

- **Le Contrat Régional de Solidarité Territoriale**
- **Le Contrat de Relance et de Transition écologique**
- **Le programme européen LEADER** sur « la résilience du territoire à travers 3 axes : agriculture/alimentation, ressources naturelles/biodiversité et slow tourisme »
- L'élaboration et le suivi du **Schéma de Cohérence Territoriale** : SCoT
- L'élaboration et l'animation du **Contrat Local de Santé**
- L'animation du **Contrat d'Objectifs Territorial** sur les énergies renouvelables
- L'animation du **Contrat d'Objectifs Territorial** sur la transition et l'économie circulaire
- L'élaboration et la mise en place du **Plan Climat Air Energie Territorial**
- L'élaboration et la mise en place du **Projet Alimentaire de Territoire** : PAT

**Des missions d'accompagnement de projets, de conseil et de prospective** : Etude Trame Verte et Bleue, Etude mobilité, Rézo Pouce,

## II. ANALYSE RETROSPECTIVE

### A. FONCTIONNEMENT

#### EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024
011- Charges à caractère général	86 299	166 270	190 033
012- Charges de personnel	352 064	403 514	432 999
65- Autres charges de gestion courante	25 841	27 465	27 292
66- Charges financières	523	497	892
67- Charges exceptionnelles	23	0	0
68 - Dotations aux provisions	92	0	0
042 -Amortissements	8 483	10 143	8437
<b>Total</b>	<b>473 325</b>	<b>607 889</b>	<b>659 653</b>

#### CHARGES A CARACTERE GENERAL

Les études restent un poste important dans ce chapitre.

##### En 2022

Poursuite du Plan Climat Air Energie Territorial avec le bureau d'étude, finalisation du programme d'actions. Validation administrative et juridique et dépôt du PCAET sur la plateforme de l'ADEME.

Elaboration du nouveau Contrat Local de Santé 2022 – 2025 premier semestre 2022, validation en juin 2022 et signature en juillet 2022.

Du côté de la Biodiversité des randonnées ont été effectuées sur le territoire du PETR.

Dans le cadre du Projet Alimentaire de Territoire, poursuite du travail initié sur le PETR pour augmenter la part d'approvisionnement en production locale auprès de la restauration collective et faciliter la mise en œuvre des dispositions de la loi EGALIM.

Le PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne porte un nouveau contrat d'objectifs territorial Transition autour des thématiques climat-air-énergie et économie circulaire. Des enquêtes et des rendez-vous ont été menées par un bureau d'étude auprès des collectivités et des acteurs locaux pour établir un diagnostic concernant l'économie circulaire.

Le PETR a organisé sa conférence des Maires le jeudi 24 mars 2022.

Au niveau de la communication, un dépliant a été créé concernant le programme d'actions du nouveau Contrat Local de santé et une nouvelle plaquette a été réalisée pour le COT 2.0 (2022 – 2025).

Des dépliants et des affiches ont été édités pour le dispositif Rezo Pouce.

##### En 2023

Le PETR a été accompagné par un bureau d'études pour l'élaboration d'un diagnostic en **économie circulaire**, ainsi que la définition d'une stratégie et d'un programme d'actions.

Des ateliers ont été organisés dans chaque Communauté de communes concernant le volet climat-air-énergie pour faire un état des lieux et définir des objectifs communs, ainsi qu'un programme d'action en lien avec le **PCAET**.

Poursuite des opérations du **COT EnR 2.0** (Contrat d'Objectifs Territorial) pour l'aide aux énergies renouvelables avec les territoires voisins. Les objectifs ont été atteints plus tôt que prévus pour la fin du COT EnR 2.0.

Dans le cadre du **Contrat Local de Santé** concernant l'axe 2 « Mettre en place des actions de prévention et de promotion de la santé le PETR a réalisé un calendrier sportif sur 365 jours, perpétuel et proposant une activité par jour, pour encourager la pratique d'une activité physique au quotidien. Des étudiants en licence STAPS à l'Université d'Orléans et des alternants encadrés par les associations sportives ont été impliqués dans la réalisation des fiches exercices.

D'autres actions ont été réalisées :

Sensibilisation au dépistage du cancer colorectal « Côlon Tour »

Forum Prévention Santé avec les 3 CLS du Loiret

Ciné-débat sur le thème égalité homme/femme

Formation Premiers Secours Santé Mentale

Dans le cadre du **Projet Alimentaire de Territoire**, poursuite de l'accompagnement de la restauration collective avec la Chambre d'Agriculture du Loiret.

Du côté de **LEADER**, un nouveau programme a été élaboré pour 4 ans.

Du côté du **Contrat Régional de Solidarité Territoriale** un nouveau contrat a été signé pour 6 ans.

Le PETR a organisé sa **conférence des Maires** le jeudi 7 décembre 2023 avec des ateliers par thématiques.

### **En 2024**

Dans le cadre du **Contrat Local de Santé** :

Le 17 janvier 2024 a eu lieu à Loury le **lancement du calendrier « 365 jours pour garder la forme »**. Cette occasion a permis de mettre en avant la publication du calendrier et de le promouvoir auprès des partenaires institutionnels, des financeurs et des acteurs locaux.

D'autres actions ont été réalisées :

Un ciné-débat sur le thème du sport handicap et des sports adaptés

Le forum d'accès aux droits et à la santé « Rencontres autour de la Halle »

Le forum parentalité / prévention des risques domestiques

Formation Premiers Secours Santé Mentale

Une **rencontre Biodiversité** a eu lieu le 22 février 2024 à Saint-Benoît-sur-Loire pour clôturer des actions biodiversité menées par le PETR et le CAUE 45.

Réalisation d'un livret Biodiv 'Pratique, c'est un outil pédagogique, à destination des collectivités, pour prendre en compte la biodiversité dans les projets d'aménagement et les documents de planification.

Du côté de **LEADER** une journée conviviale a été organisée le 29 février 2024 à Sigloy et Châteauneuf-sur-Loire avec la visite des projets LEADER 2014-2022 et un Bilan du programme 2014-2022.

Signature d'une convention avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat le 9 avril 2024 à Jargeau pour le Lancement de l'opération « Eco-Défis des artisans et des commerçants » pour valoriser les entreprises qui mènent des actions concrètes en faveur de l'environnement. C'est une action prévue dans le **PCAET et dans le COT Transition**

**SCoT** : le PETR et les 4 communautés de communes ont conventionné avec TOPOS 2024 – 2026 afin de bénéficier des services de l'agence d'urbanisme.

**Communication** : Confection d'un kakémono pour le PETR et d'une bâche pour inauguration des projets LEADER

**COT 2.0** : animation par FiBOIS

**REZO Pouce** : abonnement à la plateforme de covoiturage permettant aux habitants de se déplacer.

Le PETR a organisé sa **conférence des Maires** le 19 décembre 2024, les chargés de mission du PETR ont animé des ateliers pour informer sur leurs activités et les possibilités de collaboration.

## CHARGES DE PERSONNEL

### En 2022

Départ du chargé de mission SCoT/COT début avril 2022, en attendant de recruter un nouvel agent, la directrice – agent de développement a pris le relais pendant 5 mois.

À partir du 9 septembre 2022 le PETR a recruté une nouvelle chargée de mission SCoT/COT.

Arrivée d'un nouvel agent pour accompagner les élus dans l'élaboration, la négociation et le suivi du CRTE.

Le PETR a accueilli 2 stagiaires pendant 5 mois pour réaliser un outil pédagogique, à destination des collectivités, pour prendre en compte la biodiversité dans les projets d'aménagement et les documents de planification.

### En 2023

Départ de la Coordinatrice du CLS en juin 2023, en attendant de recruter un nouvel agent, la directrice – agent de développement a pris le relais pendant 3 mois.

À partir du 11 septembre 2023 le PETR a recruté une nouvelle Coordinatrice du CLS.

Un stagiaire de seconde a été accueillie pendant 1 mois.

L'année 2023 a été marquée par les mesures gouvernementales suivantes :

- La revalorisation au 1er janvier 2023 de l'indice minimum de traitement, correspondant à l'ajout d'un point d'indice majoré, afin de garantir des rémunérations publiques supérieures au SMIC
- Le point d'indice a été revalorisé de 1,5 % au 1er juillet 2023

Ces mesures ont exercé un impact tant sur la rémunération des agents titulaires que sur celles des agents contractuels rémunérés en référence à ces indices.

### En 2024

5 agents ont été éligibles à la Prime de pouvoir d'achat.

Evolution du taux de la contribution CNRACL (part employeur)

Renouvellement du contrat de la Coordinatrice du CLS pour 3 ans et du Chargé de mission CRTE pour 2 ans.

	2022		2023		2024	
	Nbre d'agents	ETP	Nbre d'agents	ETP	Nbre d'agents	ETP
<b>Filière administrative</b>	6	6	6	6	6	6
Adjoint administratif territorial principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1	1	1	1	1	1
Attaché	4	4	4	4	4	4
Attaché principal	1	1	1	1	1	1
<b>Filière technique</b>	3	1.86	2	1.80	2	1.80
Adjoint technique territorial						
Adjoint technique territorial principal 2 <sup>ème</sup> classe	1	0.06				
Ingénieur						
Ingénieur principal	2	1.80	2	1.80	2	1.80
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>	<b>7.86</b>	<b>8</b>	<b>7.80</b>	<b>8</b>	<b>7.80</b>

## AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

Ce chapitre regroupe les indemnités des élus.

## EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024
<b>013- Atténuations de charges</b>	90 998	3 154	3 871
<b>74- Dotations et participations</b>	462 964	468 226	654 854
<b>75- Autres produits de gestion</b>	2	1	1
<b>Total</b>	<b>553 964</b>	<b>471 381</b>	<b>658 726</b>

### PRINCIPAUX ELEMENTS CONCERNANT L'ATTENUATION DE CHARGES

Les programmes d'actions du PETR sont menés par des agents financés par :

#### Programme LEADER :

- Aides financières 2022 de la Communauté de Communes des Portes de Sologne
- Aides financières 2022 de l'Europe dans le cadre du FEADER

#### Contrat Local de Santé :

- Aides financières 2022 : de la Région, de l'Etat avec l'ARS

#### Contrat d'Objectifs Territorial EnR :

- Aides financières 2022 : de l'ADEME, EUROPE

**Projet Alimentaire de Territoire** : aides financières de l'EUROPE, de l'Etat PNA et de la région

#### PCAET :

- Aides financières 2022 de la Région
- Participation 2022 des Communautés de Communes du PETR

#### SCoT :

- Aides financières 2022 de la Région

**Rando Bio et Biodiv' pratique** : aides financières 2022 de la Région et de l'EUROPE

### PRINCIPALES DOTATIONS ET SUBVENTIONS SUR LES CHARGES

Le fonctionnement du PETR est aidé par des subventions de la Région Centre-Val de Loire, et par des participations des communautés de communes. Le fonctionnement comprend la gestion globale du PETR et l'animation et la gestion du **contrat régional de solidarité territoriale du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne**.

Les actions menées par le PETR sont financées pour :

#### Elaboration et le suivi du SCoT :

- Aides financières 2022, 2023, 2024 de la Région
- Participation 2022 à 2024 des Communautés de Communes du PETR

#### Programme LEADER :

- Aides financières 2022 et 2023 (3 mois à 0.10 ETP) de l'Europe dans le cadre du FEADER

#### Contrat Local de Santé :

- Aides financières 2022 et 2023 et 2024 : de la Région, de l'Etat avec l'ARS, DDETS
- Aides financières 2023 pour la réalisation d'un calendrier sportif d'Impact (Etat), du Département, de la Région
- Aides financières 2024 de la CAF

**Contrat d'Objectifs Territorial EnR :**

- Aides financières 2022 : de l'ADEME, EUROPE
- Aides financières 2023 et 2024 : de l'ADEME

**Projet Alimentaire de Territoire :**

- aides financières 2022 et 2023 de l'Etat PNA et de la Région

**PCAET :**

- Aides financières 2022 à 2024 de la Région
- Participation 2022 des Communautés de Communes du PETR

**Rézo Pouce :**

- aides financières 2022 de l'Etat, Région
- aides financières 2022 du Département
- aides financières 2023 de la Région

**Rando Bio :** aides financières de la Région, de l'Europe dans le cadre du FEADER 2022 et 2023

**Biodiv' pratique :** aides financières de la Région, de l'Europe dans le cadre du FEADER 2022, 2023 et 2024

**Contrat d'Objectifs Territorial Transition :** aides financières de l'ADEME 2023 et 2024

**Contrat de Relance et Transition Ecologique :** aides financières de l'Etat en 2022, 2023 et 2024

## A. INVESTISSEMENT

### EVOLUTION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024
20- Immobilisations incorporelles	898	0	0
21- Immobilisations corporelles	3 672	0	0
<b>Total</b>	<b>4 570</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En 2022, achat de 2 ordinateurs, d'une caméra de visioconférence et un logiciel pour la dématérialisation des délibérations et arrêtés.

### EVOLUTION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT

	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024
10- Dotations, fonds divers et réserves	1 350	386	602
13- Subventions d'investissement	0	0	0
040- Amortissements	8 483	10 143	8 437
	<b>9 833</b>	<b>10 529</b>	<b>9 039</b>

#### DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES

Le Fonds de compensation de la TVA, qui correspond à une fraction de la TVA remboursée par l'État sur les dépenses d'investissement.

#### AMMORTISSEMENTS

Les biens du PETR et les subventions sont amortis chaque année pour permettre de constater le montant de la dépréciation d'un bien et de dégager des ressources destinées à le renouveler.

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
64	39	41

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
des délibérations du Comité syndical  
du PETR FORÊT D'ORLEANS-LOIRE-SOLOGNE

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 3 avril à dix-huit heures

Le Comité Syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Forêt d'Orléans-Loire-Sologne dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Polyvalente de Saint-Martin-d'Abbat sous la présidence de Monsieur Philippe VACHER.

Date de la convocation
20 mars 2025

**Étaient présent(e)s :** Mesdames, Messieurs,

**Communauté de Communes de la Forêt :** LEGENDRE Christian ; GUERIN Serge ; DAUVILLIER Pascal ; ROBERT Pierre-Yves ; VAPPEREAU Julia ; POUSSE Corinne ; JOLY Hervé ; PEPION Aymeric ; DESLANDES Roger ; MAILLARD Adrien.

**Communauté de Communes des Loges :** TOUSSAINT Christian ; MEUNIER Éric ; DUBOURG Hervé ; MARGUERITTE Alain ; GALLIOT Olivier ; LE METAYER Pascal ; TURPIN Joël ; DELAS Thierry ; TAFFOUREAU Odile ; VACHER Philippe ; PREVOST Sylvie ; BAUDOUIN Nathalie ; BOURILLON Christophe

**Communauté de Communes du Val de Sully :** AUGER Michel ; BOUDIER Gérard ; METHIVIER Gilbert ; GRESSETTE Danielle ; VOISE Yannick ; COLAS Christian ; HAUTIN Johanny ; CORNET Sandrine ; ASSELIN Jean-Claude ; DUVEAU Patrick ; DION Sylvie ; BAFUNNO Héléna ; DEGRÉMONT Damien ;

**Communauté de Communes des Portes de Sologne :** GAUDÉ Michel ; BAILLY Katia ; BONNET Christophe ; GABORIT Anne ; DRUPT Dominique ; CHARRON Stéphanie ; BOUQUIN Jean-Jacques

Délibération n°2025 - 9
Affectation du résultat de fonctionnement 2024

**Ainsi que :** Mesdames, Messieurs, Odile AUCLAIR directrice-agent de développement ; Jérémy CROZAT chargé de mission CRTE ; Nathalie GEORGES secrétaire-comptable ; Mathilde KERRIEN chargée de mission Transition ; Vanessa PLACIER coordinatrice CLS ;

**Pouvoir accordé :** par BEGON Claudine à MARGUERITTE Alain ; par LEGRAND Eric à BAFUNNO Héléna

**Excusés :** Mesdames, Messieurs Mesdames, Messieurs BOULANGER Jean-Claude ; LE GOFF Christophe ; ROUX Sylvie ; BERGER Pascal ; LOISEAU Dominique ; DUBOIS Robert ; PASSIGNY Christian ; COLIN Renaud ; DALAIGRE Catherine ; QUETARD Dominique ; GAUDUCHEAU Patrick ; DUPUIS David ; LELIEVRE Pierre-Edmond ; PERY Cécile ; RADIN Alexandre ; BEGON Claudine ; TESSIER LEBRUN Carole ; DERY Christian ; LELIEVRE Dominique ; de COURCY Christian ; MORISSEAU Patrick ; GODIN Fabienne ; COLMET DAAGE Sylvain ; de BEAUREGARD Arnaud ; DURAND Caroline ; DEBRUS Marie-Hélène ; BRAGUE Nicole ; PELLETIER Blandine ; FOURNIER Hubert ; PLANCHET Hugo ; BERRUE Didier ; LEVEILLÉ Jeannette ; HAUER Éric ; RICHARD Sarah ; LEGRAND Éric ; ROCHE Jean-Paul ; DIFRANCESCHO Sébastien ; BOILEAU Nicole ; de RUYVER Béatrice ; Aurore MANIEZ chargée de mission LEADER ; Iwan` LE MERDY chargé de mission économique ; Angéline TESSIER chargée de mission SCoT ; Christelle MAYSTRE et Bruno CROIBIER  
Monsieur Alain MARGUERITTE est secrétaire de séance.

Le Président demande à l'assemblée délibérante de se prononcer sur l'affectation du résultat 2024 pour l'exercice 2025.

Il propose d'affecter :

- le résultat excédentaire de fonctionnement au compte 002 excédent de fonctionnement reporté pour un montant de 70 803,62 €.
- le résultat excédentaire de d'investissement au compte 001 excédent d'investissement reporté pour un montant de 47 594,97 €.

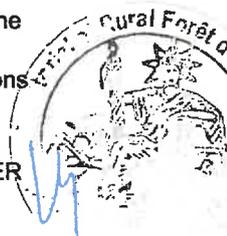
L'assemblée se prononce favorablement à l'unanimité.

Acte rendu exécutoire Après dépôt en Préfecture	
Le	10 avril 2025
Et publication notification	
Le	10 avril 2025

Au siège du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne  
Place du Grand Cloître 45150 JARGEAU  
Certifié conforme au registre des délibérations

La secrétaire de séance  
Alain MARGUERITTE

Le Président  
Philippe VACHER



Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
64	39	41

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
des délibérations du Comité syndical  
du PETR FORÊT D'ORLEANS-LOIRE-SOLOGNE

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 3 avril à dix-huit heures.

Le Comité Syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Forêt d'Orléans-Loire-Sologne dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Polyvalente de Saint-Martin-d'Abbat sous la présidence de Monsieur Philippe VACHER.

Date de la convocation
20 mars 2025

**Étaient présent(e)s** : Mesdames, Messieurs,

**Communauté de Communes de la Forêt** : LEGENDRE Christian ; GUERIN Serge ; DAUVILLIER Pascal ; ROBERT Pierre-Yves ; VAPPEREAU Julia ; POUSSE Corinne ; JOLY Hervé ; PEPION Aymeric ; DESLANDES Roger ; MAILLARD Adrien.

**Communauté de Communes des Loges** : TOUSSAINT Christian ; MEUNIER Éric ; DUBOURG Hervé ; MARGUERITTE Alain ; GALLIOT Olivier ; LE METAYER Pascal ; TURPIN Joël ; DELAS Thierry ; TAFFOUREAU Odile ; VACHER Philippe ; PREVOST Sylvie ; BAUDOUIN Nathalie ; BOURILLON Christophe

**Communauté de Communes du Val de Sully** : AUGER Michel ; BOUDIER Gérard ; METHIVIER Gilbert ; GRESSETTE Danielle ; VOISE Yannick ; COLAS Christian ; HAUTIN Johnny ; CORNET Sandrine ; ASSELIN Jean-Claude ; DUVEAU Patrick ; DION Sylvie ; BAFUNNO Héléna ; DEGRÉMONT Damien ;  
**Communauté de Communes des Portes de Sologne** : GAUDÉ Michel ; BAILLY Katia ; BONNET Christophe ; GABORIT Anne ; DRUPT Dominique ; CHARRON Stéphanie ; BOUQUIN Jean-Jacques

Délibération n°2025 -10
Validation du Budget Primitif 2025 voté au chapitre

**Ainsi que** : Mesdames, Messieurs, Odile AUCLAIR directrice-agent de développement ; Jérémy CROZAT chargé de mission CRTE ; Nathalie GEORGES secrétaire-comptable ; Mathilde KERRIEN chargée de mission Transition ; Vanessa PLACIER coordinatrice CLS ;

**Pouvoir accordé** : par BEGON Claudine à MARGUERITTE Alain ; par LEGRAND Eric à BAFUNNO Héléna

**Excusés** : Mesdames, Messieurs Mesdames, Messieurs BOULANGER Jean-Claude ; LE GOFF Christophe ; ROUX Sylvie ; BERGER Pascal ; LOISEAU Dominique ; DUBOIS Robert ; PASSIGNY Christian ; COLIN Renaud ; DALAIGRE Catherine ; QUETARD Dominique ; GAUDUCHEAU Patrick ; DUPUIS David ; LELIEVRE Pierre-Edmond ; PERY Célie ; RADIN Alexandre ; BEGON Claudine ; TESSIER LEBRUN Carole ; DERY Christian ; LELIEVRE Dominique ; de COURCY Christian ; MORISSEAU Patrick ; GODIN Fabienne ; COLMET DAAGE Sylvain ; de BEAUREGARD Arnaud ; DURAND Caroline ; DEBRUS Marie-Hélène ; BRAGUE Nicole ; PELLETIER Blandine ; FOURNIER Hubert ; PLANCHET Hugo ; BERRUE Didier ; LEVEILLÉ Jeannette ; HAUER Éric ; RICHARD Sarah ; LEGRAND Éric ; ROCHE Jean-Paul ; DIFRANCESCHO Sébastien ; BOILEAU Nicole ; de RUYVER Béatrice ; Aurore MANIEZ chargée de mission LEADER ; Iwan` LE MERDY chargé de mission économique ; Angéline TESSIER chargée de mission SCoT ; Christelle MAYSTRE et Bruno CROIBIER  
Monsieur Alain MARGUERITTE est secrétaire de séance.

Le Président présente à l'assemblée le projet du Budget Primitif 2025 qui a été débattu au bureau du 13 mars 2025.

Les membres du bureau ont proposé, que la participation des Communautés de Communes soit augmentée de 0,10 €/habitant pour le fonctionnement du PETR à partir de 2025, ce qui portera la participation à 2,35 € par habitant et par an.

Ce Budget Primitif 2025 s'équilibre de la manière suivante :

Pour la section de fonctionnement en dépenses du budget par nature :

- Au chapitre 011 (charges à caractère général) : 167 660,00 €
- Au chapitre 012 (charges de personnel et frais assimilés) : 464 780,00 €
- Au chapitre 65 (autres charges de gestion courante) : 30 888,00 €
- Au chapitre 66 (charges financières) : 2 000,00 €
- Au chapitre 68 (dotations aux provisions et dépréciations) : 100,00 €
- Au chapitre 042 (opération d'ordre de transferts entre sections) : 4 020,00 €

Acte rendu exécutoire Après dépôt en Préfecture	
Le	10 avril 2025
Et publication notification	
Le	10 avril 2025

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
64	39	41

Pour la **section de fonctionnement en recettes** du budget par nature :

- a. Au chapitre 013 (atténuations de charges) : 6 800,00 €
- b. Au chapitre 74 (dotations, et participations) : 591 840,00 €
- c. Au chapitre 75 (autres produits de gestion courante) : 4,38 €
- d. Résultat antérieur reporté 002 : 70 803,62 €

soit un montant total par nature en **dépenses et recettes de 669 448,00 €**.

Pour la **section d'investissement en dépenses** du budget par nature :

- a. Au chapitre 20 (immobilisations incorporelles) : 112 500,00 €
- b. Au chapitre 21 (immobilisations corporelles) : 25 563,97 €

Pour la **section d'investissement en recettes** du budget par nature :

- a. Au chapitre 10 (Dotations fonds divers et réserves) : 49,00 €
- b. Au chapitre 13 (Subventions d'investissement) : 86 400,00 €
- c. Au chapitre 040 (opération ordre transfert entre sections) : 4 020,00 €
- d. Résultat antérieur reporté 001 : 47 594,97 €

soit un montant total par nature en **dépenses et recettes de 138 063,97 €**.

Le président informe que la nomenclature M57 permet de disposer de plus de souplesse budgétaire puisqu'elle offre au comité syndical le pouvoir de déléguer au Président la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de la section concernée.

Cette disposition permettrait notamment d'amender, dès que le besoin apparaîtrait, la répartition des crédits afin de les ajuster au mieux, sans modifier le montant global des sections. Elle permettrait également de réaliser des opérations purement techniques sans attendre.

Dans ce cas, le président sera tenu d'informer l'assemblée délibérante des mouvements de crédits opérés lors de sa plus proche séance.

Le Président propose à l'assemblée de se prononcer sur la présentation du budget primitif 2025.

Le comité syndical après en avoir délibéré décide :

- d'approuver le budget primitif 2025 du PETR, conformément aux documents présentés en séance
- d'autoriser le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement), déterminées à l'occasion du budget,

L'assemblée se prononce favorablement avec 40 voix pour et 1 abstention.

Au siège du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne  
Place du Grand Cloître 45150 JARGEAU  
Certifié conforme au registre des délibérations

La secrétaire de séance

Alain MARGUERITE

Le Président

Philippe VACHER

Date de la convocation
20 mars 2025

Délibération n°2025 - 10
Validation du Budget Primitif 2025 voté au chapitre

<b>Acte rendu exécutoire</b> Après dépôt en Préfecture
Le 10 avril 2025
<b>Et publication notification</b>
Le 10 avril 2025



**PETR**  
Forêt d'Orléans  
Loire - Sologne

**Note de présentation**

**BUDGET PRIMITIF 2025**

**PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne**

# **I. CONTEXTE**

## **A. POSITIONNEMENT DU PETR**

De par ses statuts, « Le Syndicat mixte exerce de plein droit, dans la limite de son périmètre et dans le respect des statuts des Communautés de Communes adhérentes, des activités d'étude, d'animation et de gestion nécessaires à la mise en œuvre des projets économiques, sociaux, environnementaux, culturels et touristiques d'intérêt collectif prévus par la Charte de Développement Durable du Pays Forêt d'Orléans-Val de Loire, et notamment ceux inscrits dans les Contrats passés avec la Région Centre Val de Loire et leurs éventuels avenants. »

Le Pôle d'Equilibre Territoriale et Rural comprend comme membres constitutifs, les Communautés de communes de la Forêt, des Loges, Val de Sully et des Portes de Sologne avec un total de 56 communes, pour une population (DGF) de 102 603 habitants.

L'ensemble des actions et projets portés par le PETR suppose de faire converger vers lui l'ensemble des politiques publiques des collectivités, chacune dans leur champ de compétence ou dans leurs missions : communes, Intercommunalités, Département, procédures contractuelles (Région, Etat, Union européenne).

La capacité du PETR à s'organiser au plan institutionnel conditionne ainsi largement sa capacité à la fois à mobiliser les financements indispensables à la concrétisation de ses projets et à entrer dans un dialogue effectif et constructif avec les PETR/Communautés de communes voisins et la Métropole d'Orléans.

## **B. LES ACTIONS DU PETR**

Le PETR gère :

- **Le Contrat Régional de Solidarité Territoriale**
- **Le Contrat de Relance et de Transition écologique**
- **Le programme européen LEADER** sur « la résilience du territoire à travers 3 axes : agriculture/alimentation, ressources naturelles/biodiversité et slow tourisme »
- L'élaboration et le suivi du **Schéma de Cohérence Territoriale : SCoT**
- L'élaboration et l'animation du **Contrat Local de Santé**
- L'animation du **Contrat d'Objectifs Territorial** sur les énergies renouvelables
- L'animation du **Contrat d'Objectifs Territorial** sur la transition et l'économie circulaire
- L'élaboration et la mise en place du **Plan Climat Air Energie Territorial**
- L'élaboration et la mise en place du **Projet Alimentaire de Territoire : PAT**

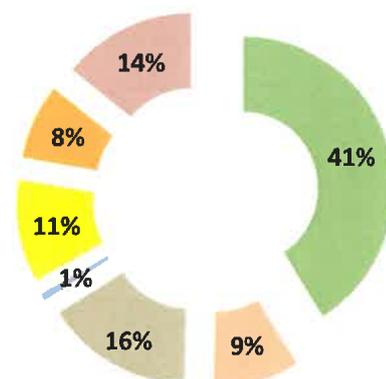
**Des missions d'accompagnement de projets, de conseil et de prospective** : Etude Trame Verte et Bleue, Etude mobilité, Rézo Pouce,

## II. BUDGET PRIMITIF 2025

### A. FONCTIONNEMENT

#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement	Budget 2025
PETR, Rezo Pouce, Biodiversité, CRTE	274 657,40 €
PCAET - COT TRANSITION	62 730,00 €
SCOT	105 232,00 €
COT EnR	4 758,00 €
CLS	73 098,00 €
PAT	53 847,00 €
LEADER	95 126,00 €
<b>Total</b>	<b>669 448,00 €</b>



Les dépenses de fonctionnement se répartissent selon les actions et le fonctionnement du PETR.

Dépenses de fonctionnement		Budget 2025
011	Charges à caractère général	167 660,00 €
012	Charges de personnel, frais assimilé	464 780,00 €
65	Autres charges de gestion courante	30 888,00 €
66	Charges financières	2 000,00 €
68	Dotations aux provisions	100,00 €
042	Amortissements	4 020,00 €
<b>Total</b>		<b>669 448,00 €</b>

#### CHARGES A CARACTERE GENERAL

Ce chapitre retrace les dépenses courantes du PETR.

Les rémunérations des intervenants et les études restent des postes importants dans ce chapitre.

Diverses actions sont prévues avec des intervenants concernant la biodiversité, COT Transition, Contrat Local de Santé et COT ENr.

Convention du PETR et des communautés de communes avec TOPOS pour évaluation du SCoT et autres missions.

Abonnement mobicoop (Rezo pouce)

Des publications et de la communication sont envisagées pour les actions engagées par le PETR

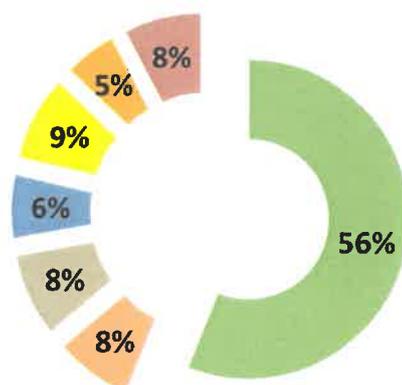
#### CHARGES DE PERSONNEL

La gestion des ressources humaines continuera de s'exercer au plus juste des compétences prises en charge par le PETR.

Année 2025	Nbre d'agents	ETP
<b>Filière administrative</b>	<b>6</b>	<b>5.80</b>
Adjoint administratif territorial principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1	1
Attaché	4	3.8
Attaché principal	1	1
<b>Filière technique</b>	<b>2</b>	<b>1.80</b>
Ingénieur principal	2	1.80
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>7.60</b>

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement	Budget 2025
PETR, Rezo Pouce, Biodiversité, CRTE	375 982,35 €
PCAET - COT TRANSITION	51 950,00 €
SCOT	55 870,00 €
COT EnR	42 582,00 €
CLS	56 618,65 €
PAT	34 485,00 €
LEADER	51 960,00 €
<b>Total</b>	<b>669 448,00 €</b>



Recettes de fonctionnement		Budget 2025
002	Résultat antérieur	70 803,62 €
13	Atténuations des charges	6 800,00 €
74	Dotations et participations	591 840,00 €
75	Autres produits de gestion courante	4,38 €
<b>Total</b>		<b>669 448,00 €</b>

### PRINCIPAUX ELEMENTS CONCERNANT L'ATTENUATION DE CHARGES

Remboursement sur les arrêts des agents et du FNC.

### PRINCIPALES DOTATIONS ET SUBVENTIONS

Les partenaires financiers (Europe, Etat, Région, Département, Communautés de communes membres du PETR) continuent à participer à la réalisation des programmes d'actions menés par le PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne.

A partir de janvier 2025, les Communautés de Communes verront leur participation augmentée de 0,10 €/habitant pour le fonctionnement du PETR, ce qui portera la participation à 2,35 € par habitant et par an. Cette augmentation s'explique par une baisse voire une disparition des subventions pour le financement des salaires.

Pour la convention avec TOPOS, les communautés de communes participent à hauteur de 0,50 € par habitant et par an de 2024 à 2026.

## A. INVESTISSEMENT

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement		Budget 2025
20	Immobilisations incorporelles	112 500,00 €
21	Immobilisations corporelles	25 563,97 €
<b>Total</b>		<b>138 063,97 €</b>

#### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Concerne les dépenses pour l'étude friches.

#### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Concerne les dépenses pour l'achat de matériels roulant, informatique, de bureau et mobiliers.

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement		Budget 2025
001	Résultat antérieur	47 594,97 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	49,00 €
13	Subvention d'investissement	86 400,00 €
040	Amortissements	4 020,00 €
<b>Total</b>		<b>138 063,97 €</b>

#### DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES

Le Fonds de compensation de la TVA, qui correspond à une fraction de la TVA remboursée par l'État sur les dépenses d'investissement.

#### SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

La subvention pour l'étude des friches est financée par l'ADEME dans le cadre de l'AMI friches

#### AMMORTISSEMENTS

Les biens du PETR et les subventions sont amortis chaque année pour permettre de constater le montant de la dépréciation d'un bien et de dégager des ressources destinées à le renouveler.

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
64	39	41

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
des délibérations du Comité syndical  
du PETR FORÊT D'ORLEANS-LOIRE-SOLOGNE

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 3 avril à dix-huit heures

Le Comité Syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Forêt d'Orléans-Loire-Sologne dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Polyvalente de Saint-Martin-d'Abbat sous la présidence de Monsieur Philippe VACHER.

**Date de la convocation**

20 mars 2025

**Délibération n°2025 - 11**

Demande de financement ADEME  
Etude Friches et Animation

**Étaient présent(e)s** : Mesdames, Messieurs,

**Communauté de Communes de la Forêt** : LEGENDRE Christian ; GUERIN Serge ; DAUVILLIER Pascal ; ROBERT Pierre-Yves ; VAPPEREAU Julia ; POUSSE Corinne ; JOLY Hervé ; PEPION Aymeric ; DESLANDES Roger ; MAILLARD Adrien.

**Communauté de Communes des Loges** : TOUSSAINT Christian ; MEUNIER Éric ; DUBOURG Hervé ; MARGUERITTE Alain ; GALLIOT Olivier ; LE METAYER Pascal ; TURPIN Joël ; DELAS Thierry ; TAFFOUREAU Odile ; VACHER Philippe ; PREVOST Sylvie ; BAUDOUIN Nathalie ; BOURILLON Christophe

**Communauté de Communes du Val de Sully** : AUGER Michel ; BOUDIER Gérard ; METHIVIER Gilbert ; GRESSETTE Danielle ; VOISE Yannick ; COLAS Christian ; HAUTIN Johnny ; CORNET Sandrine ; ASSELIN Jean-Claude ; DUVEAU Patrick ; DION Sylvie ; BAFUNNO Héléna ; DEGRÉMONT Damien ;  
**Communauté de Communes des Portes de Sologne** : GAUDÉ Michel ; BAILLY Katia ; BONNET Christophe ; GABORIT Anne ; DRUPT Dominique ; CHARRON Stéphanie ; BOUQUIN Jean-Jacques

**Ainsi que** : Mesdames, Messieurs, Odile AUCLAIR directrice-agent de développement ; Jérémy CROZAT chargé de mission CRTE ; Nathalie GEORGES secrétaire-comptable ; Mathilde KERRIEN chargée de mission Transition ; Vanessa PLACIER coordinatrice CLS ;

**Pouvoir accordé** : par BEGON Claudine à MARGUERITTE Alain ; par LEGRAND Eric à BAFUNNO Héléna

**Excusés** : Mesdames, Messieurs Mesdames, Messieurs BOULANGER Jean-Claude; LE GOFF Christophe ; ROUX Sylvie ; BERGER Pascal; LOISEAU Dominique; DUBOIS Robert ; PASSIGNY Christian ; COLIN Renaud ; DALAIGRE Catherine ; QUETARD Dominique ; GAUDUCHEAU Patrick ; DUPUIS David ; LELIEVRE Pierre-Edmond ; PERY Célie ; RADIN Alexandre ; BEGON Claudine ; TESSIER LEBRUN Carole ; DERY Christian ; LELIEVRE Dominique ; de COURCY Christian ; MORISSEAU Patrick ; GODIN Fabienne ; COLMET DAAGE Sylvain ; de BEAUREGARD Arnaud ; DURAND Caroline ; DEBRUS Marie-Hélène ; BRAGUE Nicole ; PELLETIER Blandine ; FOURNIER Hubert ; PLANCHET Hugo ; BERRUE Didier ; LEVEILLÉ Jeannette ; HAUER Éric ; RICHARD Sarah ; LEGRAND Éric ; ROCHE Jean-Paul ; DIFRANCESCHO Sébastien ; BOILEAU Nicole ; de RUYVER Béatrice; Aurore MANIEZ chargée de mission LEADER ; Iwan` LE MERDY chargé de mission économique; Angéline TESSIER chargée de mission SCoT; Christelle MAYSTRE et Bruno CROIBIER  
Monsieur Alain MARGUERITTE est secrétaire de séance.

Vu la délibération 2025-3 Etude pour reconquérir les friches à risque de pollution à l'échelle des 2 SCoT du territoire

Le PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne s'est vu confier, en tant qu'autorité réalisant le SCoT, l'élaboration d'une étude pour reconquérir les friches à risque de pollution à l'échelle des 2 SCoT du territoire par ses 4 Communautés de communes membres (CC de la Forêt, CC des Loges, CC du Val de Sully et CC des Portes de Sologne). Le montant de cette prestation s'élève à 106 290,00 € TTC.

**Acte rendu exécutoire**  
Après dépôt en Préfecture

Le 10 avril 2025

**Et publication notification**

Le 10 avril 2025

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
64	39	41

Date de la convocation
20 mars 2025

Délibération n°2025 - 11
Demande de financement ADEME Etude Friches et Animation

Pour l'élaboration et la mise en œuvre de cette étude Friches, il est important d'avoir une animation spécifique qui pourra être effectuée par un chargé de mission dont les missions seront les suivantes :

- Suivre la mise en œuvre de l'étude et mettre à jour les indicateurs territoriaux ;
- Animer le comité de pilotage et le groupe de travail friches ;
- Rechercher les financements disponibles pour garantir la mise en œuvre des actions ;
- Communiquer et valoriser l'étude friche et y impliquer les acteurs du territoire ;

Le Président demande l'autorisation de solliciter le soutien financier pour la réalisation de l'étude Friches et pour l'animation (0,3 ETP) auprès de l'ADEME, dans le cadre du programme AMI 'Friche à hauteur de 80%

Animation et étude friches sur 1 an				
DEPENSES		RECETTES		
Animation 1 an - 0,3 ETP	15 086,17 €	ADEME	98 911,28 €	80,00%
Coûts indirects (15 %)	2 262,93 €	PETR	24 727,82 €	20,00%
Etude Friches	106 290,00 €			
<b>Total</b>	<b>123 639,10 €</b>	<b>Total</b>	<b>123 639,10 €</b>	

Le Président propose à l'assemblée de se prononcer.

Le comité syndical après en avoir délibéré décide :

- de solliciter l'ADEME pour le soutien financier de l'étude Friches et pour l'animation (0,3 ETP) pour le suivi de l'étude auprès de l'ADEME, dans le cadre du programme AMI'Friche
- d'autoriser le Président à signer tous les documents afférents à la présente délibération.

L'assemblée se prononce favorablement à l'unanimité.

Au siège du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne  
Place du Grand Cloître 45150 JARGEAU  
Certifié conforme au registre des délibérations

La secrétaire de séance

Alain MARGUERITE

Le Président

Philippe VACHER

Acte rendu exécutoire Après dépôt en Préfecture	
Le	10 avril 2025
Et publication notification	
Le	10 avril 2025

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
64	39	41

## EXTRAIT DU REGISTRE des délibérations du Comité syndical du PETR FORÊT D'ORLEANS-LOIRE-SOLOGNE

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 3 avril à dix-huit heures

Le Comité Syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Forêt d'Orléans-Loire-Sologne dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Polyvalente de Saint-Martin-d'Abbat sous la présidence de Monsieur Philippe VACHER.

Date de la convocation
20 mars 2025

**Étaient présent(e)s :** Mesdames, Messieurs,

**Communauté de Communes de la Forêt :** LEGENDRE Christian ; GUERIN Serge ; DAUVILLIER Pascal ; ROBERT Pierre-Yves ; VAPPEREAU Julia ; POUSSE Corinne ; JOLY Hervé ; PEPION Aymeric ; DESLANDES Roger ; MAILLARD Adrien.

**Communauté de Communes des Loges :** TOUSSAINT Christian ; MEUNIER Éric ; DUBOURG Hervé ; MARGUERITTE Alain ; GALLIOT Olivier ; LE METAYER Pascal ; TURPIN Joël ; DELAS Thierry ; TAFFOUREAU Odile ; VACHER Philippe ; PREVOST Sylvie ; BAUDOUIN Nathalie ; BOURILLON Christophe

**Communauté de Communes du Val de Sully :** AUGER Michel ; BOUDIER Gérard ; METHIVIER Gilbert ; GRESSETTE Danielle ; VOISE Yannick ; COLAS Christian ; HAUTIN Johnny ; CORNET Sandrine ; ASSELIN Jean-Claude ; DUVEAU Patrick ; DION Sylvie ; BAFUNNO Héléna ; DEGRÉMONT Damien ;  
**Communauté de Communes des Portes de Sologne :** GAUDÉ Michel ; BAILLY Katia ; BONNET Christophe ; GABORIT Anne ; DRUPT Dominique ; CHARRON Stéphanie ; BOUQUIN Jean-Jacques

Délibération n°2025 - 12
Ouverture d'une ligne de trésorerie

**Ainsi que :** Mesdames, Messieurs, Odile AUCLAIR directrice-agent de développement ; Jérémy CROZAT chargé de mission CRTE ; Nathalie GEORGES secrétaire-comptable ; Mathilde KERRIEN chargée de mission Transition ; Vanessa PLACIER coordinatrice CLS ;

**Pouvoir accordé :** par BEGON Claudine à MARGUERITTE Alain ; par LEGRAND Eric à BAFUNNO Héléna

**Excusés :** Mesdames, Messieurs Mesdames, Messieurs BOULANGER Jean-Claude; LE GOFF Christophe ; ROUX Sylvie ; BERGER Pascal; LOISEAU Dominique; DUBOIS Robert ; PASSIGNY Christian ; COLIN Renaud ; DALAIGRE Catherine ; QUETARD Dominique ; GAUDUCHEAU Patrick ; DUPUIS David ; LELIEVRE Pierre-Edmond ; PERY Célie ; RADIN Alexandre ; BEGON Claudine ; TESSIER LEBRUN Carole ; DERY Christian ; LELIEVRE Dominique ; de COURCY Christian ; MORISSEAU Patrick ; GODIN Fabienne ; COLMET DAAGE Sylvain ; de BEAUREGARD Arnaud ; DURAND Caroline ; DEBRUS Marie-Hélène ; BRAGUE Nicole ; PELLETIER Blandine ; FOURNIER Hubert ; PLANCHET Hugo ; BERRUE Didier ; LEVEILLÉ Jeannette ; HAUER Éric ; RICHARD Sarah ; LEGRAND Éric ; ROCHE Jean-Paul ; DIFRANCESCHO Sébastien ; BOILEAU Nicole ; de RUYVER Béatrice; Aurore MANIEZ chargée de mission LEADER ; Iwan` LE MERDY chargé de mission économique; Angéline TESSIER chargée de mission SCoT; Christelle MAYSTRE et Bruno CROIBIER  
Monsieur Alain MARGUERITTE est secrétaire de séance.

Le Président expose au Comité Syndical le projet d'ouverture d'une ligne de trésorerie avec la Caisse Régionale du Crédit Mutuel du Centre.

Cette ligne de trésorerie procure les avantages suivants :

- permettre de retarder au maximum le recours aux emprunts,
- financer les besoins de trésorerie à des conditions moins coûteuses que les emprunts classiques,
- permettre, grâce à une souplesse d'utilisation, une gestion de la trésorerie au jour le jour pour réaliser des économies en termes de frais financiers.

<b>Acte rendu exécutoire Après dépôt en Préfecture</b>
Le 10 avril 2025
<b>Et publication notification</b>
Le 10 avril 2025

Le Président propose à l'assemblée de se prononcer.

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
64	39	41

Le comité syndical après en avoir délibéré décide :

- d'approuver l'offre d'ouverture d'une ligne de trésorerie avec la Caisse Régionale du Crédit Mutuel du Centre
- de contracter auprès de la Caisse Régionale du Crédit Mutuel du Centre la ligne de trésorerie d'un montant maximum de 100 000 € dans les conditions suivantes :

**Type de taux :** Variable (post-compté)

**Mode d'indexation :** EURIBOR 3 mois moyenne 1 mois

**Marge :** 0.65 %

**Intérêts :** Calculés prorata-temporis sur la base des utilisations quotidiennes, en valeur jour « j » du départ des fonds, et valeur jour « j » de réception des fonds par le crédit mutuel, décomptés mensuellement sur la base de l'EURIBOR 3 MOIS MOYENNE 1 MOIS + marge. L'année est comptée pour 360 jours selon les usages du marché monétaire.

Si cet indice est ou devenait négatif, le calcul du taux d'intérêt du crédit serait effectué en retenant une valeur d'indice égale à zéro, et ce tant que perdurera la situation d'indice négatif.

**Commission initiale de réservation :** 0,10 % du montant emprunté avec minimum de 150 €

**Commission de non-utilisation :** 0,10 %

**Durée :** 12 mois

**Paiement des Intérêts :**

Périodicité : trimestrielle à la fin de chaque trimestre civil

Règlement : dans la semaine qui suit la fin du trimestre civil

L'assemblée se prononce favorablement à l'unanimité.

Au siège du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne

Place du Grand Cloître 45150 JARGEAU

Certifié conforme au registre des délibérations

Date de la convocation
20 mars 2025

Délibération n°2025 - 12
Ouverture d'une ligne de trésorerie

La secrétaire de séance

Alain MARGUERITE

Le Président

Philippe VACHER

<b>Acte rendu exécutoire</b> <b>Après dépôt en Préfecture</b>
Le 10 avril 2025
<b>Et publication notification</b>
Le 10 avril 2025